



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA
SOCIÉTÉ

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

mardi

dinsdag

28-06-2005

28-06-2005

Matin

Voormiddag

cdH	<i>centre démocrate Humaniste</i>
CD&V	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
ECOLO	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
FN	<i>Front National</i>
MR	<i>Mouvement réformateur</i>
N-VA	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
PS	<i>Parti socialiste</i>
sp.a-spirit	<i>Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief internationaal, regionalistisch integraal democratisch toekomstgericht</i>
Vlaams Belang	<i>Vlaams Belang</i>
VLD	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>

<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>	
DOC 51 0000/000	<i>Document parlementaire de la 51e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>	DOC 51 0000/000	<i>Parlementair stuk van de 51e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>
QRVA	<i>Questions et Réponses écrites</i>	QRVA	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>
CRIV	<i>version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)</i>	CRIV	<i>voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)</i>
CRABV	<i>Compte Rendu Analytique (couverture bleue)</i>	CRABV	<i>Beknopt Verslag (blauwe kaft)</i>
CRIV	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)</i> <i>(PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)</i>	CRIV	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)</i> <i>(PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)</i>
PLEN	<i>séance plénière</i>	PLEN	<i>plenum</i>
COM	<i>réunion de commission</i>	COM	<i>commissievergadering</i>
MOT	<i>motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)</i>	MOT	<i>moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)</i>

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>	<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>
<i>Commandes :</i>	<i>Bestellingen :</i>
<i>Place de la Nation 2</i>	<i>Natieplein 2</i>
<i>1008 Bruxelles</i>	<i>1008 Brussel</i>
<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.laChambre.be</i>	<i>www.deKamer.be</i>
<i>e-mail : publications@laChambre.be</i>	<i>e-mail : publicaties@deKamer.be</i>

SOMMAIRE

Question de Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "les quatre nouveaux produits à ajouter à la liste des douze polluants organiques persistants" (n° 7143)

Orateurs: **Colette Burgeon, Bruno Tobback**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions

Question de Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "les concentrations trop élevées de formaldéhyde dans les habitats" (n° 7144)

Orateurs: **Colette Burgeon, Bruno Tobback**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions

Questions jointes de 4

- Mme Maya Detiège au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "l'abattage illégal d'arbres" (n° 7368)

- Mme Maya Detiège au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "l'abattage illégal d'arbres en Finlande" (n° 7370)

- M. Melchior Wathelet au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le système retenu pour la certification du bois" (n° 7572)

- Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le bois tropical illégal" (n° 7586)

- Mme Maya Detiège à la secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale, adjointe au ministre du Budget et des Entreprises publiques sur "l'abattage illégal d'arbres" (n° 7369)

- Mme Muriel Gerkens au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le projet de circulaire relative à l'obligation d'utiliser du bois certifié dans les marchés publics" (n° 7663)

Orateurs: **Maya Detiège, Bruno Tobback**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions, **Melchior Wathelet**, président du groupe cdH, **Colette Burgeon, Muriel Gerkens**

Question de Mme Muriel Gerkens au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "une agence spécialisée de l'ONU pour l'environnement" (n° 7237)

Orateurs: **Muriel Gerkens, Bruno Tobback**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions

Questions et interpellation jointes de 15

- Mme Magda De Meyer au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le

INHOUD

Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de vier nieuwe producten die aan de lijst van de twaalf persistente organische verontreinigende stoffen dienen te worden toegevoegd" (nr. 7143)

Sprekers: **Colette Burgeon, Bruno Tobback**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen

Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de te hoge concentraties van formaldehyde in woningen" (nr. 7144)

Sprekers: **Colette Burgeon, Bruno Tobback**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen

Samengevoegde vragen van 4

- mevrouw Maya Detiège aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de illegale houtkap" (nr. 7368)

- mevrouw Maya Detiège aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de illegale houtkap in Finland" (nr. 7370)

- de heer Melchior Wathelet aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de voorgestelde regeling voor de houtcertificatie" (nr. 7572)

- mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "het illegaal tropisch hout" (nr. 7586)

- mevrouw Maya Detiège aan de staatsecretaris voor Duurzame Ontwikkeling en Sociale Economie, toegevoegd aan de minister van Begroting en Overheidsbedrijven over "de illegale houtkap" (nr. 7369)

- mevrouw Muriel Gerkens aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de ontwerp-rondzendbrief betreffende het verplicht gebruik van gecertificeerd hout in het raam van de openbare aanbestedingen" (nr. 7663)

Sprekers: **Maya Detiège, Bruno Tobback**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen, **Melchior Wathelet**, voorzitter van de cdH-fractie, **Colette Burgeon, Muriel Gerkens**

Vraag van mevrouw Muriel Gerkens aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "een gespecialiseerd milieuagentschap van de UNO" (nr. 7237)

Sprekers: **Muriel Gerkens, Bruno Tobback**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen

Samengevoegde vragen en interpellatie van 15

- mevrouw Magda De Meyer aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "het

rapport secret de Monsanto portant sur une variété de maïs génétiquement modifiée" (n° 7291)

- Mme Muriel Gerken au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le vote sur l'autorisation de l'organisme génétiquement modifié MON 863" (n° 7413)

- Mme Muriel Gerken au ministre de l'Environnement sur "la position du gouvernement belge vis-à-vis des organismes génétiquement modifiés" (n° 621)

Orateurs: **Magda De Meyer, Muriel Gerken, Bruno Tobbacq**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions, **Colette Burgeon**

Motions

Question de Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "l'évaluation des substances et produits biocides" (n° 7461)

Orateurs: **Colette Burgeon, Bruno Tobbacq**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions

geheime rapport van Monsanto over de genetisch gemodificeerde maïs" (nr. 7291)

- mevrouw Muriel Gerken aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de stemming over de toelating van het genetisch gemodificeerd organisme MON 863" (nr. 7413)

- mevrouw Muriel Gerken tot de minister van Leefmilieu over "het standpunt van de Belgische regering ten aanzien van de genetisch gemodificeerde organismen" (nr. 621)

Sprekers: **Magda De Meyer, Muriel Gerken, Bruno Tobbacq**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen, **Colette Burgeon**

Moties

Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de evaluatie van biocidestoffen en -producten" (nr. 7461)

Sprekers: **Colette Burgeon, Bruno Tobbacq**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen

COMMISSION DE LA SANTÉ
PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

COMMISSIE VOOR DE
VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE
MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

du

van

MARDI 28 JUIN 2005

DINSDAG 28 JUNI 2005

Matin

Voormiddag

De vergadering wordt geopend om 10.51 uur door de heer Luc Goutry, voorzitter.
La séance est ouverte à 10.51 heures par M. Luc Goutry, président.

01 Question de Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "les quatre nouveaux produits à ajouter à la liste des douze polluants organiques persistants" (n° 7143)

01 Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de vier nieuwe producten die aan de lijst van de twaalf persistente organische verontreinigende stoffen dienen te worden toegevoegd" (nr. 7143)

01.01 Colette Burgeon (PS): Monsieur le président, je suggérerai, tout d'abord, d'envoyer un petit mot de la part de la commission à M. Mayeur pour un prompt rétablissement. Il est hospitalisé à partir d'aujourd'hui et il serait sympathique de faire un geste.

Le **président**: Certainement! Nous allons le faire au nom de la commission!

01.02 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, la Convention de Stockholm, qui énumère et interdit des polluants organiques persistants, a identifié quatre nouveaux produits à ajouter à la liste des douze produits existants. Mais avant la décision finale d'interdire ces produits dangereux, deux ou trois années se seront écoulées si rien n'est entrepris.

Certains l'appellent "la sale douzaine", d'autres "les douze salopards". Il s'agit de la liste des polluants organiques persistants (POP), dont la Convention de Stockholm tente d'interdire la production, l'utilisation et le commerce. Cette convention ratifiée par une centaine d'Etats vient d'identifier, lors d'une réunion d'experts à Punta del Este en Uruguay, quatre composés organiques difficilement dégradables.

Il s'agit de l'hexachlorocyclohexane, qui contient du lindane (un pesticide), de deux retardateurs de flamme (l'hexabromobiphenyl et le pentabromodiphenyl) et d'un pesticide (le chloardecone). Ces produits ont les mêmes caractéristiques que les POP déjà interdits: ils sont fortement toxiques; ils sont stables pendant des années ou des décennies avant toute dégradation dans des formes moins dangereuses; ils s'évaporent et voyagent sur de longues distances par l'air et par l'eau et ils s'accumulent dans le tissu gras des hommes ainsi que dans la faune et la flore.

01.02 Colette Burgeon (PS): Het Verdrag van Stockholm, dat door een honderdtal landen werd bekrachtigd, verbiedt de productie, het gebruik en het verhandelen van twaalf persistente organische verontreinigende stoffen (POP's). Daar zouden nu nog vier nieuwe producten bijkomen: hexachloro-cyclohexaan, twee brandvertragers en een bestrijdingsmiddel (chloordecon). Die producten zijn uiterst giftig, ze worden zeer traag afgebroken, zijn vluchtig en kunnen lange afstanden afleggen door lucht en water. Ze worden in het vetweefsel van de mens en in fauna en flora opgeslagen.

Volgens het Verdrag van Stockholm hebben die vier producten een verwoestende

Malgré cet inventaire fort inquiétant entre les recommandations, les avis des experts et autres étapes intermédiaires, ces produits vont continuer à circuler, surtout dans les pays en voie de développement pendant encore deux ou trois ans!

Il n'est pas inutile de rappeler les conséquences de ces produits chimiques selon la Convention de Stockholm: "Ils peuvent tuer des gens, endommager les systèmes immunitaires et nerveux, causer des cancers et des troubles des organes reproducteurs et interférer dans le développement normal des enfants".

Quelles sont les initiatives que pourrait prendre notre pays pour faire en sorte que ces quatre produits soient interdits d'urgence tant chez nous que dans les pays en voie de développement?

01.03 Bruno Tobbacq, ministre: Monsieur le président, dans notre pays, tout comme en Europe, nous sommes très conscients du risque que posent ces produits. Déjà les deux retardateurs de flamme – hexabromobiphenyl et pentabromodiphenyl – sont visés dans nos directives européennes, comme la directive 2003-11 qui limite la mise sur le marché et l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses; elle a été transposée en Belgique par l'arrêté royal du 15 mars 2004 qui interdit la production et la mise sur le marché en Belgique. Il n'existe aucune indication en ce moment que ces produits seront encore ou fabriqués ou utilisés dans notre pays.

Pour ce qui concerne les deux pesticides – lindane et chlordecone -, en Belgique comme dans l'Union européenne, vu les risques et les alternatives disponibles, moins dangereuses, ces pesticides ne sont autorisés ni en usage agricole ni en usage non agricole. Là non plus, en principe, ils ne sont donc pas utilisés actuellement.

En ce qui concerne les pays en voie de développement, malheureusement, la solution la plus rapide et la plus efficace – vous y renvoyez déjà dans votre question – est un ajout à la Convention de Stockholm où la Belgique s'est positionnée en ce sens lors de la première Conférence des parties, le mois dernier. Comme vous le signalez, le processus est déjà lancé; le comité scientifique fournira une recommandation sur la question. En principe, la prochaine Conférence des parties aura lieu en mai 2006: nous recevrons alors le rapport.

01.04 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse tout à fait complète. Elle me rassure, au moins partiellement, quant aux deux premiers points.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

02 Question de Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "les concentrations trop élevées de formaldéhyde dans les habitats" (n° 7144)

02 Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de te hoge concentraties van formaldehyde in woningen" (nr. 7144)

02.01 Colette Burgeon (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, les effets du formaldéhyde sont très différents selon les

invloed op de mens. Toch zouden ze, in afwachting van een definitief verbod, nog twee of drie jaar kunnen worden verhandeld, vooral dan in de ontwikkelingslanden.

Hoe kunnen we die vier producten zo snel mogelijk doen verbieden, zowel in België als in de ontwikkelingslanden?

01.03 Minister Bruno Tobbacq: De Europese richtlijnen bevatten reeds bepalingen met betrekking tot die twee brandvertragers. De richtlijn 2003/11 werd door middel van het koninklijk besluit van 15 maart 2004 in Belgisch recht omgezet. Niets wijst erop dat die producten in België nog worden aangemaakt of gebruikt.

Ook het gebruik van de twee vermelde pesticiden in de land- en tuinbouw is verboden, vermits zij risico's inhouden en er minder gevaarlijke alternatieven voorhanden zijn.

In mei 2005 pleitte België voor de toevoeging van die producten aan het verdrag van Stockholm. Voor de ontwikkelingslanden zou dat immers de meest doeltreffende oplossing zijn. In mei 2006 zal het Wetenschappelijk Comité daarover een aanbeveling uitvaardigen.

01.04 Colette Burgeon (PS): Uw antwoord is volledig en stelt me gerust.

02.01 Colette Burgeon (PS): Volgens Test-Aankoop en de vzw

individus, certaines personnes fragiles pouvant présenter des symptômes quand le taux est en dessous de la valeur recommandée. Même à faible concentration, les formaldéhydes dégagés dans l'atmosphère de la maison peuvent engendrer des irritations des yeux et de la gorge, des maux de tête, rhinites, nausées, grandes fatigues, des effets neurophysiologiques (pertes de mémoire, troubles de la concentration, dépression); de plus, l'exposition chronique peut entraîner des difficultés respiratoires et des crises d'asthme, voire des cancers.

Selon Test-Achats et l'ASBL "Bois & Habitat", le taux de formaldéhyde dégagé dans les demeures dépasse le seuil établi par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans 91% des maisons qu'ils ont contrôlées. Sur 269 mesures effectuées dans 95 maisons, on a retrouvé dans 72% des cas une concentration moyenne de formaldéhyde supérieure à 10mg/m³, le seuil établi par l'OMS pour les personnes sensibles. Dans 9 habitations sur 10, on a au moins constaté une fois une concentration trop élevée de formaldéhyde.

A ma question n° 6430 du 10 mai 2005, le ministre Demotte déclarait: "Je ne suis donc pas étonné des résultats diffusés par l'ASBL "Bois & Habitat" et par Test-Achats. A ma connaissance, aucune étude spécifique n'a été réalisée par mes services. D'abord, il appartient au service Inspection du SPF Environnement, sous la tutelle de mon collègue fédéral de l'Environnement, de réaliser des études. Je ne puis donc que conseiller de vous en référer à lui pour cette question", ce que je fais.

Monsieur le ministre, votre département a-t-il déjà réalisé des études sur ce sujet? Si oui, avec quels résultats? Si non, quelles initiatives pourriez-vous prendre éventuellement en collaboration avec les Régions pour atténuer ou contrôler ce phénomène?

02.02 Bruno Tobbacq, ministre: Monsieur le président, madame Burgeon, la réponse que je vais vous donner est constructive mais sans doute moins satisfaisante que la précédente.

La problématique de la pollution intérieure est un domaine largement inexploré jusqu'à présent. En Flandre, quelques initiatives hésitantes ont été prises par le passé afin de commencer l'analyse de ce phénomène mais aucune étude spécifique n'a été réalisée par mes services (fédéraux) en la matière.

Dans les semaines à venir, j'examinerai avec mon collègue Rudy Demotte, en charge de la Santé publique, les démarches qui pourraient être entreprises au niveau fédéral dans le cadre de la problématique de la pollution intérieure.

En février 2005, nous avons lancé un projet dans le contexte de l'accord de coopération Environnement et Santé qui a pour but de développer, en Belgique, par le biais d'une étude comparative avec d'autres pays, une politique de produits destinée à lutter contre la pollution intérieure. Les résultats sont attendus début 2006.

A côté de cela, nous devons continuer à adopter, au nom de la Belgique, des positions aussi ambitieuses que possible dans les discussions européennes sur le projet REACH concernant des produits et substances spécifiques. Il ne s'agit donc pas de la totalité

"Bois et Habitat" overschrijdt de formaldehydeconcentratie in 91 procent van de gecontroleerde woningen de door de Wereldgezondheidsorganisatie (WGO) vastgestelde drempelwaarde. Zelfs bij lage concentraties kunnen deze stoffen bij gevoelige personen irritaties van de neus en de keel, rinitis, hoofdpijn, misselijkheid, vermoeidheid, neurofysiologische verschijnselen, ademhalingsproblemen, astmacrisissen en zelfs kanker veroorzaken.

Minister Demotte toonde zich niet verrast door die resultaten, toen ik hem mijn vraag nr. 6 430 stelde. Voorts antwoordde hij dat het de taak van de inspectiedienst van de FOD Leefmilieu is om die problematiek te onderzoeken (zie *Beknopt verslag* nr. 593, blz. 13). Indien u dergelijke studies heeft laten uitvoeren, wat zijn de resultaten ervan? Welke initiatieven zal u, eventueel samen met de Gewesten, nemen om die risico's te verlagen?

02.02 Minister Bruno Tobbacq: Tot heden hebben mijn diensten nog geen studie aan deze problematiek gewijd. Het is namelijk zo dat, enkele initiatieven in het Vlaamse Gewest niet te na gesproken, de problematiek van de verontreiniging binnenshuis nog een quasi onontgonnen terrein is.

In de loop van de volgende weken zal ik samen met mijn collega van Volksgezondheid bekijken welke stappen we op federaal niveau kunnen zetten. We wachten eerst nog op de resultaten van de studie die in februari 2005 in het kader van het samenwerkingsakkoord Leefmilieu en Volksgezondheid werd opgestart. De resultaten zouden ons begin 2006 moeten bereiken en moeten de grondslag vormen van ons beleid tegen de verontreiniging binnenshuis.

de la pollution intérieure.

Tot slot zal ik erop toezien dat België tijdens de bespreking van de REACH-richtlijn op Europees niveau een voortrekkersrol zal spelen.

02.03 Colette Burgeon (PS): Monsieur le président, je tiens tout d'abord à remercier M. le ministre pour sa réponse.

02.03 Colette Burgeon (PS): Het verheugt me dat mijn vragen in dit dossier een en ander in beweging hebben gebracht. Voorts wens ik dat u ons de resultaten van die studie zou bezorgen.

Monsieur le ministre, en toute modestie, je suis heureuse que mes questions aient pu servir de détonateur et lancer le débat.

Puis-je vous demander de communiquer aux membres de notre commission les résultats de l'enquête qui vous seront fournis début 2006?

Si c'est nécessaire, je me permettrai de vous réinterroger à ce sujet le temps venu.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

03 Samengevoegde vragen van

- mevrouw Maya Detiège aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de illegale houtkap" (nr. 7368)
- mevrouw Maya Detiège aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de illegale houtkap in Finland" (nr. 7370)
- de heer Melchior Wathelet aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de voorgestelde regeling voor de houtcertificatie" (nr. 7572)
- mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "het illegaal tropisch hout" (nr. 7586)
- mevrouw Maya Detiège aan de staatsecretaris voor Duurzame Ontwikkeling en Sociale Economie, toegevoegd aan de minister van Begroting en Overheidsbedrijven over "de illegale houtkap" (nr. 7369)
- mevrouw Muriel Gerken aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de ontwerp-rondzendbrief betreffende het verplicht gebruik van gecertificeerd hout in het raam van de openbare aanbestedingen" (nr. 7663)

03 Questions jointes de

- Mme Maya Detiège au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "l'abattage illégal d'arbres" (n° 7368)
- Mme Maya Detiège au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "l'abattage illégal d'arbres en Finlande" (n° 7370)
- M. Melchior Wathelet au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le système retenu pour la certification du bois" (n° 7572)
- Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le bois tropical illégal" (n° 7586)
- Mme Maya Detiège à la secrétaire d'Etat au Développement durable et à l'Economie sociale, adjointe au ministre du Budget et des Entreprises publiques sur "l'abattage illégal d'arbres" (n° 7369)
- Mme Muriel Gerken au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le projet de circulaire relative à l'obligation d'utiliser du bois certifié dans les marchés publics" (n° 7663)

03.01 Maya Detiège (sp.a-spirit): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, ik heb in het verleden al een aantal vragen gesteld over illegale houtkap en dit heel specifiek in de DRC. De reden daarvoor was dat ik met Greenpeace in Congo ben geweest.

03.01 Maya Detiège (sp.a-spirit): Comme l'a illustré une action récemment menée par Greenpeace chez l'importateur de bois Somex à Anvers, le problème du bois illégalement produit et abattu est mondialement répandu. Les initiatives prises par le

Het fenomeen van de illegale houtkap is uiteraard niet alleen een Congolees fenomeen, maar het is in veel ontwikkelingslanden helaas een gegeven met negatieve gevolgen op zowel economisch,

ecologisch als sociaal vlak. Gelukkig besteedt het Belgisch Parlement veel aandacht aan deze problematiek.

Aandacht hiervoor is echt noodzakelijk. Ik denk bijvoorbeeld aan de recente actie van Greenpeace bij het Antwerpse houtimportbedrijf Somex waar illegaal hout werd gevonden. Dat is niet echt bewezen, maar er is een heel sterk vermoeden dat het hout van dubieuze oorsprong is aangezien de herkomst niet echt traceerbaar is. Ook andere landen hebben klacht ingediend tegen dit bedrijf. Er werd dus illegaal hout gevonden, afkomstig van het exploitatiebedrijf Ingénierie Forestière.

Mijnheer de minister, ik ben tevreden over het feit dat u al samen met uw collega's een paar initiatieven hebt genomen inzake deze materie. Wat betreft de initiatieven inzake Actie 19 van het Federaal Plan stelde u onder andere met uw collega Van Weert een rondzendbrief op. Daarin staat dat openbare besturen alleen nog duurzaam geproduceerd hout mogen aankopen. Daarnaast financiert u een secretariaat voor duurzaam hout en hebt u een werkgroep opgericht met vertegenwoordigers van Leefmilieu, Justitie, Douane en Accijnzen.

U hebt veel werk verricht. U hebt immers ook samen met mevrouw Van Weert een studie laten uitvoeren om inzake illegale houtkap een aantal zaken op Europees niveau te regelen. Deze studie werd in maart afgerond. Tijdens de Europese Milieuraad van 10 maart 2005 drong u erop aan om zo snel mogelijk een debat te organiseren aan de hand van deze studie. U wilt de resultaten van dit debat afwachten alvorens een Belgisch wetgevend initiatief te nemen. Het is inderdaad belangrijk dat er vooral Europese maatregelen worden genomen om de illegale houtkap in de hele wereld een halt toe te roepen.

Ik heb de volgende vragen. Heeft het debat waarop u tijdens de Milieuraad van 10 maart hebt aangedrongen reeds plaatsgevonden? Indien ja, wat zijn de resultaten ervan? Indien mocht blijken dat concrete maatregelen op Europees niveau in verband met illegale houtkap nog lang op zich zouden laten wachten, kunnen er dan al maatregelen op Belgisch niveau worden genomen tegen de illegale houtkap?

Mijn tweede vraag gaat over Finland en in het bijzonder over de oerbossen. Ik ben onlangs in Estland geweest met het Benelux-parlement. Die mensen in die landen hechten vaak geen belang aan het verschil tussen een oerbos en een gewoon bos, omdat ze bossen gewoon zijn. In Finland bevinden zich de laatste oerbossen van Europa. 5% van de totale Finse bosoppervlakte is nog oerbos. Daarvan is slechts de helft beschermd. De oerbossen zijn cruciaal voor het behoud van de biodiversiteit en het overleven van honderden diersoorten.

Bovendien zijn de bossen in het noorden van Finland belangrijk voor de Sami of de Lappen. Het hoeden van rendieren is een specifieke levenswijze van de Sami. Houtkap degradeert de gebieden waar de Sami hun rendieren laten grazen en verkleint zo de aanwezigheid van korstmos, een vitale voedselbron voor die dieren tijdens de winter.

Ondanks alle oproepen van wetenschappers en milieubeschermers voor een volledige bescherming van die oerbossen, gaat de houtkap

gouvernement fédéral pour lutter contre l'abattage illégal, notamment en imposant aux administrations publiques d'acheter du bois produit par la culture durable, en finançant un secrétariat pour le bois durable et en instaurant un groupe de travail interministériel axé sur le problème, sont positives.

Le ministre a également demandé, avec la secrétaire d'État Mme Van Weert, d'étudier la possibilité d'élaborer des règles européennes contre l'abattage illégal de bois. Lors du Conseil européen du 10 mars 2005, le ministre a demandé instamment que cette étude soit l'objet d'un débat européen.

Ce débat a-t-il déjà eu lieu? Dans l'affirmative, quelles en furent les conclusions? Le ministre envisage-t-il, si les mesures concrètes européennes devaient encore se faire attendre longtemps, de prendre déjà des mesures au niveau belge?

Ma deuxième question concerne la Finlande: la superficie boisée de la Finlande est constituée, à 5%, de forêts vierges. La moitié seulement de ces forêts est protégée, alors qu'elles sont essentielles non seulement pour la biodiversité mais encore pour la subsistance des rennes, et dès lors la vie des Lapons, étant donné qu'elles abritent un lichen d'un type particulier. L'exploitation forestière suit pourtant tout simplement son cours et les 70% environ du bois abattu dans les forêts vierges sont destinés à l'industrie du papier. La Belgique importe également ces produits en grande quantité.

Une entreprise d'abattage dépendant des autorités finlandaises s'est à présent engagée à ouvrir le dialogue avec le World Wild Fund pour identifier les forêts vierges à protéger. Jusqu'à la fin des discussions, le 9 juin 2005, un moratoire pour

er verder. 70% van de houtkap uit het onbeschermd gebied van de oerbossen is bestemd voor de papierindustrie. Recente cijfers op de website van de Finnish Forest Industries Federation tonen aan dat West-Europa de grootste invoerder is van de Finse pulp- en papierproducten. Ook België is een belangrijke importeur van die producten.

Metsahallitus, een houtkapbedrijf van de Finse overheid zelf, heeft zich verbonden tot een dialoog met het Wereld Natuur Fonds in de Finnish Association for Nature Conservation om de oerbossen die bescherming nodig hebben, te identificeren. Er zou een tijdelijk moratorium zijn afgesproken tot aan de gesprekken met de verschillende actoren. De gesprekken zouden hebben plaatsgevonden op 9 juni 2005 en tot dan zou niet aan houtkap mogen worden gedaan. Uit verschillende bronnen vernemen wij dat, net zoals in het verleden, de gesprekken met de verschillende actoren weinig resultaat zullen opleveren. Aangezien 70% van de houtkap in de onbeschermden oerbosgebieden bestemd is voor papier, dus ook voor de boekensector, dringen ook auteurs van over de hele wereld erop aan dat uitgevers geleidelijk aan zouden afstappen van papier dat is gemaakt met vezels uit de Finse oerbossen, en dat bedrijven zouden overstappen naar gerecycleerde vezels en of gecertificeerde vezels, die garanderen dat diverse vezels van ecologische en sociaal verantwoorde bronnen komen.

Hoewel de problematiek zich op Europees niveau situeert, heb ik toch de volgende vragen.

Bent u op de hoogte van de gesprekken met de verschillende actoren op 9 juni 2005? Zo ja, zijn die gesprekken positief verlopen? Wordt het Finse oerbosgebied vanaf nu volledig beschermd, dus de totale 5%?

Indien de gesprekken geen resultaat hebben gehad, kunnen wij in België dan geen steentje bijdragen door papierbedrijven op de een of andere manier aan te moedigen om gerecycleerde en of gecertificeerde vezels te gebruiken bij de papierproductie?

De **voorzitter**: Mevrouw Detiège, u had vraag nr. 7368 over de illegale houtkap, maar u heeft ook nog vraag 7369 aan mevrouw Van Weert en die zou worden beantwoord door de minister. Of is die ook gesteld?

03.02 **Maya Detiège** (sp.a-spirit): Dat is normaal voor deze namiddag. Gaat dat niet door?

De **voorzitter**: Nee, ze wordt beantwoord door de minister. Vervolgt u? Of zat dit al in uw eerste vraag?

03.03 **Maya Detiège** (sp.a-spirit): De bedoeling was haar ook in actie te doen treden. Laat dit dan maar zo.

De **voorzitter**: Mijnheer de minister, eerst over de illegale houtkap en dan over de oerbossen in Finland.

03.04 **Minister Bruno Tobbac**: Mijnheer de voorzitter, ik zal beginnen met de illegale houtkap. Mevrouw Detiège, u hebt daarvoor reeds een tijdje nogal wat aandacht, en terecht.

U verwijst naar de studie die ik liet uitvoeren door professor Pallemans van de VUB om na te gaan of er in aanvulling op de

l'abattage du bois était d'application.

Le ministre sait-il si les discussions en Finlande ont connu une issue positive? Les zones de forêts vierges finlandaises seront-elles dorénavant protégées dans leur intégralité? Si l'issue des discussions était négative, la Belgique ne pourrait-elle pas encourager les papeteries à utiliser des fibres recyclées ou certifiées pour la production de leur papier?

03.04 **Bruno Tobbac**, ministre: La Commission européenne avait annoncé voici quelque temps qu'elle synthétiserait en juin les résultats des différentes études et qu'elle soumettrait le résultat au

vrijwillige partnerschappen inzake certificering, ook een echte Europese wetgeving die echt verbiedt om illegaal hout in te voeren, zou kunnen ontwikkeld worden, aangezien de Milieuraad eerder reeds de Commissie hadden gevraagd om dat soort opties "onverwijld" te presenteren. Ik stel vast dat onverwijld in Europa dezelfde betekenis als in Vlaanderen.

Wij stellen vast dat de Europese Commissie een tijdje geleden liet blijken uit allerlei briefwisselingen dat zij het voornemen had om in juni – die is ondertussen bijna voorbij – de resultaten van de verschillende uitgevoerde studies - naast België heeft ook het Verenigd Koninkrijk hierover studiewerk gedaan of is er nog mee bezig - te synthetiseren en om die synthese voor te leggen aan de Raad. Dat is tot nu toe uitgebleven.

Wij vermoeden dat dit in de eerste plaats is omdat het Verenigd Koninkrijk de deadline voor zijn studiewerk dat het moet voltooien, wat heeft opgeschoven. De resultaten zullen dus een paar maanden later vallen. Wij zijn in België dus een heel stuk eerder klaar met onze studie dan in Groot-Brittannië.

In het Europees Parlement heeft Saïd El Khadraoui een vraag gesteld aan commissaris Michel. De commissaris heeft het daar bevestigd. Hij heeft bovendien ook gezegd dat de Commissie zou wachten tot alle nationale studies afgewerkt waren vooraleer ze opties voor een bredere wetgeving zou presenteren.

Ik heb dat samen met de heer El Khadraoui en met nogal wat NGO's de dag van of voor de Europese Landbouwwaad echt betreurd. Wij hebben de Commissie daarover ook gecontacteerd. Wij hebben daarover een persconferentie gegeven. Dat is trouwens ook het standpunt dat België op de Landbouwwaad heeft verwoord, bij monde van mevrouw Laruelle. Wij hebben de afgelopen weken wel vernomen dat de Commissie bereid zou zijn om haar timing te herbekijken en waarschijnlijk toch in het najaar, de komende maanden, het debat hierover te openen op de Milieuraad. Laten wij dus hopen dat dat inderdaad zal lukken.

Heeft het zin om, als de Commissie dit niet doet, in België zelf wetgevende maatregelen te nemen? Los van het opleggen van verplichtingen aan onszelf als overheid om gelabeld, gecertificeerd hout te gebruiken – dat is het onderwerp van de volgende discussie - is dat bijzonder moeilijk. Op dit moment is een partij hout die ingevoerd wordt met de nodige vergunningen, volgens de huidige wetgeving in principe onverdacht. De douane en de politie kunnen alleen maar ingrijpen op het moment dat er echt aanwijzingen zijn van een strafrechtelijke inbreuk.

Dat wil dus ook zeggen dat, als men de illegale houtkap echt wil bestrijden, men moet beschikken over een echt traceerbaarheidssysteem, dat documentatie geeft over de oorsprong van het hout, van het moment van de kap tot aan de eindconsumptie, en over een wetgeving die het effectief verbiedt om het in te voeren als het niet voldoet aan de traceerbaarheidsvoorwaarden. Wij kunnen die wetgeving wel in België maken.

Het traceerbaarheidssysteem zelf opzetten is echter iets wat de capaciteiten van een land als België en van ieder individueel land

Conseil. Ce n'est pas encore chose faite parce que les travaux d'étude n'ont pas été clôturés à temps au Royaume-Uni.

Au Parlement européen, M. El Khadraoui a posé à ce sujet une question au commissaire, M. Michel, qui lui a répondu que la Commission européenne attend en effet la clôture de toutes les études nationales pour présenter une législation plus large. La Belgique a explicitement déploré ce point de vue de la Commission lors d'une conférence de presse. Au cours des dernières semaines, nous avons appris que la Commission reconsidérerait peut-être son point de vue, de sorte que le débat à ce sujet pourrait quand même être mené au Conseil de l'Environnement à la fin de l'année.

Il est particulièrement difficile, en attendant les règles européennes, de malgré tout déjà prendre des mesures au niveau de la Belgique. Les douanes et la police ne peuvent en effet intervenir que s'il y a des indices d'infraction pénale.

La Belgique pourrait décréter une obligation de traçabilité pour le bois et interdire l'importation de bois illégal, mais cette mesure est difficilement réalisable par un pays en particulier. Une réglementation européenne serait nettement plus opportune. La Belgique devrait d'ailleurs recevoir l'autorisation de l'Europe à cet effet.

Des accords conclus sur une base volontaire, entre autres avec le Congo, doivent rendre possible l'existence de systèmes de traçabilité dans une série de pays. Des initiatives précises pourraient alors être prises concernant l'importation de bois en provenance de ces régions.

Entre-temps, un groupe de travail composé de représentants de la Justice, des douanes, de l'administration environnementale

eigenlijk te boven gaat. Bovendien zouden we daarvoor, vermits het een maatregel is die invloed heeft op de interne markt, toestemming moeten krijgen van de Europese Commissie.

De vrijwillige overeenkomsten die we onder andere met Congo zouden willen aangaan, moeten ons toelaten om minstens voor een aantal landen wel al te beschikken over specifieke traceersystemen. Indien op dat ogenblik de Commissie nog altijd geen werk heeft gemaakt van een eigen wetgeving, dan kunnen we inderdaad wel initiatieven nemen mits dat traceerbaarheidssysteem er dan is.

In ieder geval denk ik dat we de voorkeur moeten geven aan een Europees initiatief, omdat dat naar efficiëntie en naar volume gewoon een heel stuk nuttiger en omvangrijker zou zijn dan wat we in België sowieso doen. In elk geval hebben we ondertussen wel ook een werkgroep opgericht met mensen uit zowel Justitie, de Douane en de NGO-sector als uit de milieuadministratie om te kijken hoe we de huidige Belgische wetgeving in afwachting kunnen inzetten tegen illegale houtkap of tegen de import van illegaal hout. Ik verstop niet dat dat op het ogenblik nog zeer moeilijk blijft.

Ondanks de lengte van de vraag over de Finse oerbossen, moet ik u een kort antwoord geven. Ik ben op de hoogte van de problemen en van het overleg dat daarover gevoerd wordt. Ik heb ook wel al signalen en boodschappen gekregen, onder andere vanuit NGO's, maar we hebben op dit ogenblik niet de informatie om na te gaan of de afspraken ook effectief worden nageleefd. Men heeft naar aanleiding van de acties van onder andere Greenpeace en WWF wel afspraken gemaakt binnen Finland, maar het is op dit ogenblik voor ons niet echt mogelijk om na te gaan of die afspraken vandaag worden nageleefd.

In ieder geval, u verwijst ook naar de vraag of we de normen voor papierproductie kunnen wijzigen. Dat hebben we op dit moment nog niet onderzocht en we hebben ook nog niet echt in overleg daarover voorzien. Ik weet trouwens ook niet of we zomaar zelf de normen voor papierproductie zouden kunnen aanpassen in België. Ik wil dat echter gerust onderzoeken, al is dat op dit moment niet gebeurd.

03.05 **Maya Detiège** (sp.a-spirit): Ik ben tevreden met dit antwoord. Dank u wel.

De **voorzitter**: Een uitstekende sfeer in uitstekende weeromstandigheden!

Drie delen van de samengevoegde vraag zijn ondertussen voorbij. Bij afwezigheid van de heer Chevalier geef ik graag het woord aan de eerstvolgende spreker op de agenda, de heer Wathelet.

03.06 **Melchior Wathelet** (cdH): Monsieur le ministre, vous avez annoncé plusieurs initiatives visant à favoriser l'utilisation de bois issu de la gestion durable des forêts et à lutter contre les importations de bois d'origine illégale par le biais de la certification. Nous ne pouvons que souscrire à cet objectif.

Il semble cependant que vous comptiez vous référer exclusivement au système de certification "Forest Stewardship Council" (FSC). Or, les critères FSC dits belges ont été élaborés sans l'aval des propriétaires belges privés ni des gestionnaires de la forêt publique wallonne, pourtant responsables de 94% de la surface forestière

et des ONG, a été chargé d'examiner de quelle manière, dans l'attente de règles européennes, on pourrait utiliser la réglementation belge actuelle pour lutter contre l'abattage illégal de bois ou l'importation de bois illégal.

Concernant les forêts finlandaises, je suis informé de la concertation qui est en cours. J'en ignore les résultats. J'ignore également si les accords avec Greenpeace et le WWF, entre autres, y sont réellement respectés.

Je n'ai pas encore étudié la question de la modification des normes pour la production de papier. Je ne manquerai pas de réunir plus d'informations sur le sujet.

03.06 **Melchior Wathelet** (cdH): U bereidt momenteel de invoering van een houtkeurmerk voor. Bedoeling is duurzaam bosbeheer aan te moedigen en illegale import van hout tegen te gaan. Uw enige maatstaf van vergelijking daarbij is blijkbaar echter het FSC-label, dat zonder de goedkeuring van de eigenaars en beheerders van de Waalse bossen tot stand kwam -

belge. Qui plus est, la Région wallonne a adopté un autre système de certification, le "Program for Endorsement of Forest Certification" (PEFC), et à ce jour, aucun propriétaire privé ni aucune commune belge ne s'est engagé dans le processus FSC que vous semblez privilégier.

La Belgique et ses pays limitrophes ne comptaient, fin avril 2005, que 2,2 millions d'hectares de forêts certifiées FSC pour 10,8 hectares de forêts certifiées selon le PEFC, mieux adapté aux conditions européennes et donc représentant une surface cinq fois supérieure. Accorder un monopole de fait à un seul système de certification, quel qu'il soit, me semble, en plus, contraire aux règles européennes de la concurrence et peut déboucher sur des issues qui peuvent sembler dramatiques.

Promouvoir exclusivement le FSC pourrait avoir les conséquences suivantes:

- Les bois importés seraient favorisés au détriment du bois belge puisqu'en Belgique, seulement 6.000 hectares de forêts domaniales sont certifiés FSC, pour plus de 234.000 hectares PEFC.
- Tous les efforts entrepris depuis plusieurs années pour promouvoir une gestion durable par le biais de la certification PEFC et de la Charte qui en est une condition auprès des propriétaires publics et privés seraient anéantis. De même, les nombreuses entreprises de la filière Forêt-Bois qui ont investi dans la certification de leurs chênes selon le contrôle PEFC seraient pénalisées.
- Un handicap supplémentaire pour la forêt privée européenne (70% de la forêt), puisque seul le système PEFC lui est accessible à un coût raisonnable compte tenu de la structure des propriétaires privés.
- Un encouragement à utiliser du bois importé de pays plus lointains, le FSC étant peu présent dans les pays voisins, à l'exception du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

Le choix d'un seul système aurait des effets pervers en termes de bilan environnemental.

Si le principe de l'introduction de clauses environnementales dans l'utilisation du bois ne peut être qu'approuvé, j'aimerais savoir, monsieur le ministre, pourquoi vous semblez vouloir accorder un monopole de fait à un système de certification alors que d'autres sont également reconnus sur le plan international.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que toute décision ayant une influence directe ou indirecte sur la gestion forestière ou la nature, matières régionalisées depuis 1980, ne peut être prise qu'à l'issue d'une concertation en bonne et due forme avec les entités fédérées et avec tous les acteurs réellement concernés.

En conséquence, pourrais-je savoir si cette consultation a eu lieu? Si oui, quelles en ont été les conclusions? Autrement, comptez-vous prendre des initiatives en ce sens?

03.07 Colette Burgeon (PS): Monsieur le président, selon la FAO – Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture –, la perte annuelle que subit la forêt mondiale s'élèverait à près de 10 millions d'hectares.

en 94% van het Belgische bosareaal ligt in Wallonië. Het Waalse Gewest hanteert bovendien een ander keurmerk, het PEFC-certificaat. Een feitelijk monopolie voor het FSC-label, dat goed is voor 5.999 ha bosareaal in België, tegen 234.000 ha voor het PEFC-label, zou strijdig zijn met de Europese concurrentieregels.

Als men uitsluitend het gebruik van FSC-gelabeld hout gaat promoten, krijgt geïmporteerd hout een streepje voor op Belgisch hout. Alle inspanningen met het oog op duurzaam bosbeheer via het PEFC-keurmerk zouden voor niets geweest zijn. De Europese privé-bossen zouden met een handicap zitten, want het PEFC-label is gemakkelijker te verkrijgen en wordt veel meer gebruikt in ons land.

Niets dan lof over het principe zelf van een keurmerk, maar waarom wil men een in Europa veel minder gebruikt label een monopolie geven? Zo'n beslissing moet trouwens genomen worden na overleg met de Gewesten. Werd hierover overleg gepleegd met de Gewesten? Zo ja, wat waren de conclusies van dat overleg? Zo nee, komt dat overleg er nog?

03.07 Colette Burgeon (PS): Al steun ik uw beslissing om duurzaam gecertificeerd hout bij overheidsopdrachten verplicht te maken, toch wil ik erop aandringen

Il me revient que vous préparez une circulaire qui imposera, d'ici quelques semaines, le principe du bois certifié durable dans les marchés publics.

Nous soutenons pleinement cette mesure mais il faudrait que les différents gouvernements agissent dans le même sens. La Flandre, par exemple, impose déjà le bois certifié FSC dans ses marchés publics. Ce label est adapté aux pays en voie de développement et est promu par les ONG. La Wallonie a, de son côté, opté en faveur d'un autre label européen, appelé le PEFC. Le paradoxe de la législation en vigueur en Flandre est qu'elle ne permet pas d'utiliser le bois wallon alors que 235.000 hectares de la forêt wallonne sont certifiés pour leur bonne gestion. On prive ainsi les entreprises wallonnes de marchés publics et on importe du bois certifié d'Indonésie.

Dès lors, mes questions sont les suivantes:

- Ne conviendrait-il pas d'être plus pragmatique et d'agir comme la France, qui a accepté une diversité de labels reconnus de bonne gestion forestière?
- Ne pourriez-vous pas convoquer une conférence interministérielle sur le sujet afin d'harmoniser les pratiques? Si ce n'est pas le cas, pourquoi?
- Quelles initiatives avez-vous déjà prises au niveau européen pour que soient bannies les importations de bois illégal?

03.08 Muriel Gerkens (ECOLO): Monsieur le ministre, je ne vais pas répéter tous les éléments déjà cités. Je situerai ma question différemment.

Il semble effectivement que vous prépariez une circulaire qui imposerait le principe du bois certifié durable dans les clauses des marchés publics et qu'à cette fin, vous vouliez introduire le label FSC internationalement reconnu.

Ce label a été mis au point par WWF et par les acteurs mondiaux internationaux du secteur du bois. On peut peut-être critiquer ou regretter le fait que ce label international soit l'œuvre d'une initiative privée et non publique mais, étant donné son taux de reconnaissance et l'implication des différents acteurs, il semble être une référence idéale et performante.

Il est vrai qu'au niveau européen, on constate une volonté de labelliser, autrement dit de créer un label européen. Selon les informations dont je dispose, il n'existe pas encore - certains Etats comme la Finlande et le Portugal n'ont pas encore marqué leur accord -, ce qui signifie que son contenu pourrait encore faire l'objet de modifications avant d'être adopté, s'il l'est un jour.

Toutefois, il est vrai que la Région wallonne a adopté ce label pour la gestion de ses forêts et que des différences existent entre les critères contenus dans ce label et le label FSC. Selon les Wallons, le label européen serait mieux adapté aux forêts wallonnes.

Monsieur le ministre, partagez-vous mon analyse selon laquelle le

dat de diverse gouvernements een samenhangend beleid zouden voeren. Zo heeft Vlaanderen het op de ontwikkelingslanden afgestemde FSC-keurmerk overgenomen, terwijl Wallonië voor het Europese PEFC-label heeft geopteerd. Daardoor kunnen de Waalse bedrijven niet op de Vlaamse overheidsopdrachten intekenen, zelfs al hebben ze het keurmerk.

Is het niet aangewezen dat een waaier aan erkende labels inzake degelijk bosbeheer wordt aanvaard? Kan u een interministeriële conferentie organiseren teneinde de bestaande wetgevingen op elkaar af te stemmen? Welke initiatieven werden op Europees vlak genomen om de illegale houtimport bij wet te verbieden?

03.08 Muriel Gerkens (ECOLO): U bereidt een omzendbrief voor waardoor het principe van het duurzaam gecertificeerd hout verplicht in de clausules van overheidsopdrachten zal worden opgenomen. U maakt gebruik van het FSC-label dat door het WWF werd ingevoerd om de leemtes in de regelgeving van de internationale instellingen op te vullen. Vandaag is dat keurmerk een toonaangevende referentie geworden.

Op dit ogenblik liggen de criteria van het Europese PEFC-label nog steeds niet vast. Overheden die naar dat label verwijzen, zoals het Waals Gewest, lopen het risico dat het nog wordt gewijzigd. Het Gewest oordeelde immers dat het PEFC-label beter aan de realiteit van de Waalse bossen beantwoordt. Als gevolg van de rondzendbrief die u voorbereidt, zou het hout van de Waalse bossen echter niet langer aan de voorwaarden van de federale

label PEFC européen n'existant pas encore et pouvant être modifié, il est difficile de le prendre comme label de référence?

openbare aanbestedingen beantwoorden.

Quels critères du label FSC ne sont pas encore rencontrés dans le label reconnu par les Wallons? Peuvent-ils l'être, selon vous afin que le bois wallon, s'il est géré de manière durable, puisse répondre aux conditions des marchés?

Is het omdat het PEFC-keurmerk niet helemaal rond is dat u het niet opneemt bij de labels die in het raam van de openbare aanbestedingen worden erkend? Aan welke criteria van het FSC-keurmerk zou het PEFC-keurmerk niet beantwoorden? Denkt u aan samenwerking met het WWF om het FSC-keurmerk aan gebieden als Wallonië aan te passen, zonder aan de vereisten afbreuk te doen, met de bedoeling tot eenvormige labels te komen?

Est-il possible d'entamer un travail avec le WWF en vue d'adapter le label FSC aux réalités de régions telles que la Wallonie, tout en conservant les mêmes exigences? Je suppose que la Région wallonne n'est pas la seule région européenne à présenter des caractéristiques différentes de celles des pays pauvres ou en développement. Peut-être serait-il souhaitable d'avoir une discussion plus approfondie de manière à éviter d'avoir X labels dans X régions avec des critères différents.

De **voorzitter**: Tot daar alle vragen. Het woord is aan de minister.

03.09 Bruno Tobbac, ministre: Monsieur le président, à tous les membres qui ont posé plus ou moins la même question, je dirai mon étonnement. En effet, voilà des semaines que je suis importuné par des gens très concernés et en principe gentils, comme mon très cher collègue wallon de l'Environnement, M. Lutgen, qui m'a écrit une lettre correspondant pratiquement au texte de la question de M. Wathelet. C'est étonnant: il doit s'agir d'une question d'empathie ou de coïncidence!

03.09 Minister **Bruno Tobbac**: Ik ben verbaasd door de vele bezorgde reacties die ik de voorbije twee weken heb gehoord. Men beweert dat ik het FSC-keurmerk een monopolie wil toekennen en dat het Waalse Gewest, dat voor het PEFC-systeem heeft geopteerd, van de overheidsopdrachten zou worden uitgesloten. Dat is onjuist!

Toutes ces questions partent de l'idée que j'aurais l'intention d'accorder un monopole au FSC alors que la Région wallonne, qui a opté pour un autre système de certification, le système PEFC, serait exclue. J'ignore d'où proviennent ces rumeurs car ces informations ne sont pas correctes. Je vais répéter et expliquer clairement ce que j'ai fait pour que le message soit transmis à toutes les personnes concernées.

Ik heb mijn administratie gelast een voorbereidende nota op te stellen en de diverse criteria die de Europese landen bij de houtaankoop hanteren, te onderzoeken. In die nota heeft mijn administratie een reeks mogelijkheden uiteengezet die als grondslag voor een Belgische federale benadering kunnen dienen. Ook het FSC-label, dat door het Vlaamse Gewest wordt gebruikt, werd bij de voorbereiding van die nota onder de loep genomen. Dat is maar logisch ook, vermits Vlaanderen op het stuk van de duurzaamheidscriteria bij de houtaankoop door de overheid reeds een gedegen ervaring kan voorleggen.

J'ai chargé mon administration de rédiger une note exploratoire, en préparation de la circulaire, et d'effectuer une analyse des différents critères mis en œuvre par les pays européens dans leur politique d'achat de bois. Dans cette note, mon administration a présenté une série de possibilités en vue d'une approche fédérale belge.

Il est exact que le système appliqué par la Région flamande a également été étudié en préparation de cette note. La Région flamande s'appuie exclusivement sur le label FSC. Il est donc logique d'examiner aussi le système flamand si l'on songe que la Flandre, et donc les communes flamandes – qui sont aussi des communes belges, monsieur Wathelet -, ont déjà acquis une solide expérience pour ce qui est des critères de durabilité dans le contexte des achats publics de bois.

Au départ de ce travail administratif préparatoire, le 1^{er} juin dernier, j'ai demandé l'avis du Conseil fédéral de développement durable, que j'ai interrogé entre autres sur les critères proposés pour la certification et pouvant être fixés dans la circulaire projetée.

Op 1 juni jongstleden heb ik de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling om advies gevraagd, onder andere over de criteria inzake de certificering. Ik sta open

J'ai explicitement dit que j'étais ouvert à toutes les pistes que me

proposera le Conseil fédéral et j'espère qu'une solution pourra être trouvée aux divergences de vue auxquelles nous sommes clairement confrontés en ce moment. Ce n'est qu'après réception de l'avis du Conseil fédéral de développement durable que je formulerai, en collaboration avec les différents ministres concernés, une proposition de critères dans une circulaire.

Selon moi, il serait idéal de pouvoir combler le fossé séparant le système de certification existant et d'arriver à une approche commune qui pourrait être mise en œuvre par les différentes administrations publiques. De cette façon, nous pourrions également remplir une importante fonction d'exemple à l'égard du consommateur qui est le premier concerné.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les possibilités d'harmonisation. Je répète que j'attends l'avis du Conseil fédéral du développement durable. J'espère que nous pourrions atteindre un consensus au sein de ce conseil.

En tout cas, j'ai l'impression que le conflit s'est encore envenimé depuis quelques semaines. J'ignore si c'est à cause de ceux qui appartiennent à certains systèmes de certification et qui souhaitent faire un peu de publicité pour leur label. Peu importe, mais ce n'est certainement pas le meilleur moyen de parvenir à un accord. Or, ne pas y parvenir et ne pas obtenir cette circulaire serait nuisible tant au FSC qu'au PEFC. Que ceci soit clair!

Il y va donc de l'intérêt de tous de trouver un consensus et je veux le trouver. Mais dans ce cas, il faut cesser de répandre des opinions et des informations erronées.

03.10 Melchior Wathelet (cdH): Monsieur le ministre, vous avez constaté qu'en vue de ne pas diffuser d'informations incorrectes, nous avons bien fait de poser la question. Cela permet de clarifier la situation. C'était effectivement le but de cette question.

Par ailleurs, je voudrais que vous ne m'attribuez pas des termes que je n'ai pas employés. Je n'ai pas voulu privilégier un système plutôt que l'autre. Ce qui était inquiétant, c'était d'en privilégier un sans pouvoir disposer de l'ensemble des données relatives à l'autre. C'est la démarche que vous avez vous-même adoptée.

Si je vous ai bien entendu, vous avez demandé à votre administration de rédiger cette note exploratrice et d'expérience en vue de trouver un point qui pourrait satisfaire l'ensemble des acteurs. Tel est le sens réel de notre question. En effet, selon les rumeurs, vous pouviez privilégier un système de certification et éliminer l'autre. Or, ce n'est manifestement pas dans cette logique que vous vous inscrivez et c'est dans ce sens que l'attitude constructive que vous adoptez aujourd'hui me laisse présumer que nous allons parvenir à une position satisfaisante pour tous.

03.11 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, le 1^{er} juin, vous avez demandé l'avis du Conseil fédéral. Avez-vous fixé une échéance pour la remise du rapport?

Vous n'excluez pas que plusieurs labels puissent être pris en compte au sein de notre pays. Avez-vous pris des initiatives, au niveau

pour aller devant les propositions de la Federale Raad en espérant que les divergences de vue auxquelles nous sommes confrontés en ce moment pourront être résolues. Ce n'est qu'après réception de l'avis du Conseil fédéral de développement durable que je formulerai, en collaboration avec les différents ministres concernés, une proposition de critères dans une circulaire.

Selon moi, il serait idéal de pouvoir combler le fossé séparant le système de certification existant et d'arriver à une approche commune qui pourrait être mise en œuvre par les différentes administrations publiques. De cette façon, nous pourrions également remplir une importante fonction d'exemple à l'égard du consommateur qui est le premier concerné.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les possibilités d'harmonisation. Je répète que j'attends l'avis du Conseil fédéral du développement durable. J'espère que nous pourrions atteindre un consensus au sein de ce conseil.

En tout cas, j'ai l'impression que le conflit s'est encore envenimé depuis quelques semaines. J'ignore si c'est à cause de ceux qui appartiennent à certains systèmes de certification et qui souhaitent faire un peu de publicité pour leur label. Peu importe, mais ce n'est certainement pas le meilleur moyen de parvenir à un accord. Or, ne pas y parvenir et ne pas obtenir cette circulaire serait nuisible tant au FSC qu'au PEFC. Que ceci soit clair!

Il y va donc de l'intérêt de tous de trouver un consensus et je veux le trouver. Mais dans ce cas, il faut cesser de répandre des opinions et des informations erronées.

03.10 Melchior Wathelet (cdH): Monsieur le ministre, vous avez constaté qu'en vue de ne pas diffuser d'informations incorrectes, nous avons bien fait de poser la question. Cela permet de clarifier la situation. C'était effectivement le but de cette question.

Par ailleurs, je voudrais que vous ne m'attribuez pas des termes que je n'ai pas employés. Je n'ai pas voulu privilégier un système plutôt que l'autre. Ce qui était inquiétant, c'était d'en privilégier un sans pouvoir disposer de l'ensemble des données relatives à l'autre. C'est la démarche que vous avez vous-même adoptée.

Si je vous ai bien entendu, vous avez demandé à votre administration de rédiger cette note exploratrice et d'expérience en vue de trouver un point qui pourrait satisfaire l'ensemble des acteurs. Tel est le sens réel de notre question. En effet, selon les rumeurs, vous pouviez privilégier un système de certification et éliminer l'autre. Or, ce n'est manifestement pas dans cette logique que vous vous inscrivez et c'est dans ce sens que l'attitude constructive que vous adoptez aujourd'hui me laisse présumer que nous allons parvenir à une position satisfaisante pour tous.

03.11 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, le 1^{er} juin, vous avez demandé l'avis du Conseil fédéral. Avez-vous fixé une échéance pour la remise du rapport?

Vous n'excluez pas que plusieurs labels puissent être pris en compte au sein de notre pays. Avez-vous pris des initiatives, au niveau

pour aller devant les propositions de la Federale Raad en espérant que les divergences de vue auxquelles nous sommes confrontés en ce moment pourront être résolues. Ce n'est qu'après réception de l'avis du Conseil fédéral de développement durable que je formulerai, en collaboration avec les différents ministres concernés, une proposition de critères dans une circulaire.

Selon moi, il serait idéal de pouvoir combler le fossé séparant le système de certification existant et d'arriver à une approche commune qui pourrait être mise en œuvre par les différentes administrations publiques. De cette façon, nous pourrions également remplir une importante fonction d'exemple à l'égard du consommateur qui est le premier concerné.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les possibilités d'harmonisation. Je répète que j'attends l'avis du Conseil fédéral du développement durable. J'espère que nous pourrions atteindre un consensus au sein de ce conseil.

En tout cas, j'ai l'impression que le conflit s'est encore envenimé depuis quelques semaines. J'ignore si c'est à cause de ceux qui appartiennent à certains systèmes de certification et qui souhaitent faire un peu de publicité pour leur label. Peu importe, mais ce n'est certainement pas le meilleur moyen de parvenir à un accord. Or, ne pas y parvenir et ne pas obtenir cette circulaire serait nuisible tant au FSC qu'au PEFC. Que ceci soit clair!

Il y va donc de l'intérêt de tous de trouver un consensus et je veux le trouver. Mais dans ce cas, il faut cesser de répandre des opinions et des informations erronées.

03.10 Melchior Wathelet (cdH): Monsieur le ministre, vous avez constaté qu'en vue de ne pas diffuser d'informations incorrectes, nous avons bien fait de poser la question. Cela permet de clarifier la situation. C'était effectivement le but de cette question.

Par ailleurs, je voudrais que vous ne m'attribuez pas des termes que je n'ai pas employés. Je n'ai pas voulu privilégier un système plutôt que l'autre. Ce qui était inquiétant, c'était d'en privilégier un sans pouvoir disposer de l'ensemble des données relatives à l'autre. C'est la démarche que vous avez vous-même adoptée.

Si je vous ai bien entendu, vous avez demandé à votre administration de rédiger cette note exploratrice et d'expérience en vue de trouver un point qui pourrait satisfaire l'ensemble des acteurs. Tel est le sens réel de notre question. En effet, selon les rumeurs, vous pouviez privilégier un système de certification et éliminer l'autre. Or, ce n'est manifestement pas dans cette logique que vous vous inscrivez et c'est dans ce sens que l'attitude constructive que vous adoptez aujourd'hui me laisse présumer que nous allons parvenir à une position satisfaisante pour tous.

03.11 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, le 1^{er} juin, vous avez demandé l'avis du Conseil fédéral. Avez-vous fixé une échéance pour la remise du rapport?

Vous n'excluez pas que plusieurs labels puissent être pris en compte au sein de notre pays. Avez-vous pris des initiatives, au niveau

pour aller devant les propositions de la Federale Raad en espérant que les divergences de vue auxquelles nous sommes confrontés en ce moment pourront être résolues. Ce n'est qu'après réception de l'avis du Conseil fédéral de développement durable que je formulerai, en collaboration avec les différents ministres concernés, une proposition de critères dans une circulaire.

Selon moi, il serait idéal de pouvoir combler le fossé séparant le système de certification existant et d'arriver à une approche commune qui pourrait être mise en œuvre par les différentes administrations publiques. De cette façon, nous pourrions également remplir une importante fonction d'exemple à l'égard du consommateur qui est le premier concerné.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les possibilités d'harmonisation. Je répète que j'attends l'avis du Conseil fédéral du développement durable. J'espère que nous pourrions atteindre un consensus au sein de ce conseil.

En tout cas, j'ai l'impression que le conflit s'est encore envenimé depuis quelques semaines. J'ignore si c'est à cause de ceux qui appartiennent à certains systèmes de certification et qui souhaitent faire un peu de publicité pour leur label. Peu importe, mais ce n'est certainement pas le meilleur moyen de parvenir à un accord. Or, ne pas y parvenir et ne pas obtenir cette circulaire serait nuisible tant au FSC qu'au PEFC. Que ceci soit clair!

Il y va donc de l'intérêt de tous de trouver un consensus et je veux le trouver. Mais dans ce cas, il faut cesser de répandre des opinions et des informations erronées.

03.10 Melchior Wathelet (cdH): Monsieur le ministre, vous avez constaté qu'en vue de ne pas diffuser d'informations incorrectes, nous avons bien fait de poser la question. Cela permet de clarifier la situation. C'était effectivement le but de cette question.

Par ailleurs, je voudrais que vous ne m'attribuez pas des termes que je n'ai pas employés. Je n'ai pas voulu privilégier un système plutôt que l'autre. Ce qui était inquiétant, c'était d'en privilégier un sans pouvoir disposer de l'ensemble des données relatives à l'autre. C'est la démarche que vous avez vous-même adoptée.

Si je vous ai bien entendu, vous avez demandé à votre administration de rédiger cette note exploratrice et d'expérience en vue de trouver un point qui pourrait satisfaire l'ensemble des acteurs. Tel est le sens réel de notre question. En effet, selon les rumeurs, vous pouviez privilégier un système de certification et éliminer l'autre. Or, ce n'est manifestement pas dans cette logique que vous vous inscrivez et c'est dans ce sens que l'attitude constructive que vous adoptez aujourd'hui me laisse présumer que nous allons parvenir à une position satisfaisante pour tous.

03.11 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, le 1^{er} juin, vous avez demandé l'avis du Conseil fédéral. Avez-vous fixé une échéance pour la remise du rapport?

Vous n'excluez pas que plusieurs labels puissent être pris en compte au sein de notre pays. Avez-vous pris des initiatives, au niveau

pour aller devant les propositions de la Federale Raad en espérant que les divergences de vue auxquelles nous sommes confrontés en ce moment pourront être résolues. Ce n'est qu'après réception de l'avis du Conseil fédéral de développement durable que je formulerai, en collaboration avec les différents ministres concernés, une proposition de critères dans une circulaire.

Selon moi, il serait idéal de pouvoir combler le fossé séparant le système de certification existant et d'arriver à une approche commune qui pourrait être mise en œuvre par les différentes administrations publiques. De cette façon, nous pourrions également remplir une importante fonction d'exemple à l'égard du consommateur qui est le premier concerné.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les possibilités d'harmonisation. Je répète que j'attends l'avis du Conseil fédéral du développement durable. J'espère que nous pourrions atteindre un consensus au sein de ce conseil.

En tout cas, j'ai l'impression que le conflit s'est encore envenimé depuis quelques semaines. J'ignore si c'est à cause de ceux qui appartiennent à certains systèmes de certification et qui souhaitent faire un peu de publicité pour leur label. Peu importe, mais ce n'est certainement pas le meilleur moyen de parvenir à un accord. Or, ne pas y parvenir et ne pas obtenir cette circulaire serait nuisible tant au FSC qu'au PEFC. Que ceci soit clair!

Il y va donc de l'intérêt de tous de trouver un consensus et je veux le trouver. Mais dans ce cas, il faut cesser de répandre des opinions et des informations erronées.

03.10 Melchior Wathelet (cdH): Monsieur le ministre, vous avez constaté qu'en vue de ne pas diffuser d'informations incorrectes, nous avons bien fait de poser la question. Cela permet de clarifier la situation. C'était effectivement le but de cette question.

Par ailleurs, je voudrais que vous ne m'attribuez pas des termes que je n'ai pas employés. Je n'ai pas voulu privilégier un système plutôt que l'autre. Ce qui était inquiétant, c'était d'en privilégier un sans pouvoir disposer de l'ensemble des données relatives à l'autre. C'est la démarche que vous avez vous-même adoptée.

Si je vous ai bien entendu, vous avez demandé à votre administration de rédiger cette note exploratrice et d'expérience en vue de trouver un point qui pourrait satisfaire l'ensemble des acteurs. Tel est le sens réel de notre question. En effet, selon les rumeurs, vous pouviez privilégier un système de certification et éliminer l'autre. Or, ce n'est manifestement pas dans cette logique que vous vous inscrivez et c'est dans ce sens que l'attitude constructive que vous adoptez aujourd'hui me laisse présumer que nous allons parvenir à une position satisfaisante pour tous.

03.11 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, le 1^{er} juin, vous avez demandé l'avis du Conseil fédéral. Avez-vous fixé une échéance pour la remise du rapport?

Vous n'excluez pas que plusieurs labels puissent être pris en compte au sein de notre pays. Avez-vous pris des initiatives, au niveau

européen, afin que les importations de bois illégal soient bannies? Je n'ai pas obtenu de réponse à ce sujet. Europees initiatief?

03.12 Muriel Gerkens (ECOLO): Demander l'avis du CFDD était effectivement la meilleure chose à faire. Cette instance est là pour ça et elle peut prendre en compte les réalités de la Wallonie et celles de la Flandre, les réalités du bois et de la forêt, puisque le principal, c'est cette durabilité-là. Y-a-t-il une date prévue pour la remise de cet avis?

03.12 Muriel Gerkens (ECOLO): Geen akkoord is nog erger dan een slecht akkoord. Is er trouwens op Europees niveau een timing voor die procedure opgesteld?

Vous dites que l'absence d'un accord serait la pire des solutions. En disant cela, pensez-vous, comme Mme Burgeon, qu'il pourrait y avoir plusieurs labels de référence pour les marchés ou voulez-vous parler d'un accord pour adopter en Belgique un label unique, au Nord comme au Sud?

Enfin, le PEFC n'est toujours pas reconnu au niveau européen. A-t-on prévu une date de fin de ces travaux? Est-on dans une espèce de silence parce qu'on sait bien qu'il n'y aura pas d'accord?

03.13 Bruno Tobbacq, ministre: Pour ce qui est de cette dernière question, il est exact qu'il n'y a pas d'autorisation ou d'acceptation du PEFC ou de n'importe quel label au niveau européen. Je n'ai aucune indication sur la date d'instauration d'un système européen reconnu et accepté par tous. À mon avis, cela prendra encore un peu de temps. Comme je l'ai déjà dit à Mme Detiège, c'est comme pour le système d'interdiction de l'importation de bois illégal en Europe, dossier dans lequel la Commission a quelque peu traîné. Le commissaire Michel a encore répondu à M. El Khadraoui, il y a quelques semaines, que la Commission n'entendait prendre aucune initiative législative avant que les études en cours dans les États membres ne soient terminées, ce qui pouvait prendre entre deux et six mois.

03.13 Minister Bruno Tobbacq: Het is nog onduidelijk wanneer er een Europees initiatief zal komen. Zolang ik niet over het advies van de Raad beschik, zal ik de labels in hun huidige vorm niet evalueren. De FRDO zou half juli met zijn advies moeten klaar zijn.

La Belgique a insisté lors du dernier Conseil Agriculture pour accélérer le processus. D'après les dernières indications de la Commission, on serait d'accord pour le faire et pour arriver à quelque chose avant la fin de cette année. On verra bien mais je ne nourris pas de grands espoirs en la matière.

En ce qui concerne la mention des labels dans les circulaires belges, je préférerais disposer de critères corrects, stricts et transparents sur la base desquels on pourrait évaluer ces labels.

J'ignore si les labels disponibles actuellement sur le marché belge pourront être reconnus, sous leur forme actuelle et sans modification, dans la circulaire. A mon avis, il conviendra d'harmoniser les labels existants, c'est-à-dire d'un peu mieux adapter le label FSC aux réalités belges ou européennes et d'un peu mieux adapter le label PEFC aux critères de durabilité puisque des questions et des doutes se sont exprimés à ce sujet.

Je répète qu'en attendant l'avis du Conseil, je ne procède à aucune évaluation des labels sous leur forme actuelle. L'avis a été demandé dans un délai d'un mois; en principe, en octroyant un petit délai supplémentaire, nous devrions recevoir cet avis vers la mi-juillet.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

04 Question de Mme Muriel Gerrens au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "une agence spécialisée de l'ONU pour l'environnement" (n° 7237)

04 Vraag van mevrouw Muriel Gerrens aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "een gespecialiseerd milieuagentschap van de UNO" (nr. 7237)

04.01 Muriel Gerrens (ECOLO): Monsieur le ministre, les ministres français, allemand et espagnol de l'Environnement ont plaidé ensemble en faveur de la création d'une agence spécialisée des Nations unies pour l'environnement.

Le processus de mise en place de cette agence pourrait débuter dès septembre en profitant de la grande réforme attendue des Nations unies. Le ministre français a d'ailleurs affirmé qu'il s'agissait d'une "chance historique" qui ne se représentera plus avant des décennies.

Nous partageons tout à fait leur constat comme quoi le temps est venu: nous avons besoin d'une organisation forte de l'ONU pour l'environnement.

Leur analyse dans le "Frankfurter Rundschau" est incontestable: "Malgré de multiples problèmes d'environnement dans le monde, seule une mince autorité de l'ONU a pu être créée en 1972. Depuis, les problèmes d'environnement mondiaux se sont multipliés et, même si depuis plusieurs traités sur l'environnement ont pu être élaborés et ratifiés, il y a un déficit massif de mise en place de politiques de l'environnement mondiales".

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes.

- Etes-vous d'accord avec vos homologues français, allemand et espagnol sur le fait qu'il faut d'urgence renforcer l'attention aux problèmes environnementaux via une agence de l'ONU spécialisée dans l'environnement?

- Le cas échéant, quelles démarches avez-vous déjà entreprises dans ce sens pour vous joindre à vos collègues? Quelles démarches comptez-vous prendre dans l'approche de la réorganisation des Nations unies en septembre?

- L'agence serait financée par des contributions obligatoires des Etats. Le gouvernement belge serait-il prêt à y contribuer financièrement?

04.02 Bruno Tobbacq, ministre: Madame Gerrens, ce débat ne date pas d'hier. L'initiative française date déjà des années nonante. Dès le début, la Belgique a soutenu cette initiative, et notamment l'initiative franco-allemande de ces dernières années. Depuis longtemps, la position belge dans ce débat ne fait plus de doutes.

Vous me demandez quelles ont été nos initiatives. Sous la présidence belge de l'Union européenne en 2001, de concert avec l'initiative française, nous avons joué un rôle essentiel dans les efforts visant à renforcer ces structures environnementales à l'échelon international. Depuis cette époque, la Belgique fait partie d'un groupe restreint de quelque 25 pays qui ont toujours tenté de concevoir de manière concrète les idées françaises. J'ai également pris part à une concertation à ce sujet en marge de la Conférence sur le climat à Buenos Aires en décembre 2004.

04.01 Muriel Gerrens (ECOLO): De Franse, Duitse en Spaanse ministers van Leefmilieu hebben voor de oprichting van een gespecialiseerd UNO-agentschap voor leefmilieu gepleit. Wij zijn het met hen eens. Deelt u de zienswijze van voornoemde ambtgenoten? Welke demarches heeft u dienaangaande al gedaan? Is de Belgische regering bereid een dergelijk agentschap mee te financieren?

04.02 Minister Bruno Tobbacq: België heeft dat initiatief gesteund. Vorige maand heeft daarover in Parijs een vergadering plaatsgevonden. Tijdens de Top in september die aan de hervorming van de UNO zal worden gewijd, zal dat opnieuw moeten worden beklemtoond. België draagt al bij in de financiering van het huidige programma, dat op een vrijwillige basis functioneert. Mocht de bijdrage verplicht zijn, dan zou zij ongeveer evenveel bedragen.

Le mois dernier, j'ai demandé à mon directeur général de participer à une réflexion sur ce sujet à Paris. La Belgique était favorable à l'idée de lancer un appel en faveur de ce type d'agence à l'occasion du Conseil européen des chefs de gouvernement des 16 et 17 juin. Les conclusions de ce sommet appellent aujourd'hui, de façon claire, à un démarrage d'un processus de négociation dans le cadre du sommet de l'ONU pour la révision des objectifs en vue d'aboutir à l'établissement d'une agence de l'ONU pour l'environnement.

A présent, il conviendra encore, lors de la préparation du sommet de révision de l'ONU, de mettre l'accent sur l'importance de cette demande; c'est ce que je ferai à l'occasion tant de la concertation belge préalable qui aura lieu à ce sujet que de la concertation européenne.

Quant au financement, il faut savoir que l'actuel programme environnemental de l'ONU, bien qu'il s'agisse de contributions sur base volontaire, a toujours été appuyé par le gouvernement fédéral belge qui a eu pour principe de verser un montant correspondant à celui que le pays devrait payer en cas de cotisations obligatoires selon la clé de répartition standard en vigueur au sein de l'ONU. L'instauration d'un système éventuel de cotisations obligatoires pour le financement d'une agence ne poserait aucun problème puisqu'il ne s'agirait pas d'un coût supplémentaire.

04.03 Muriel Gerken (ECOLO): Monsieur le ministre, je vous remercie de suivre cette proposition d'aussi près; elle nécessitera l'accord de pays hors Union européenne pour qui la politique environnementale est une nécessité mais plus difficile à appréhender.

Monsieur le ministre, entre les 25 et notamment la Belgique des démarches sont-elles entamées en préparation de ce sommet de septembre afin de sensibiliser ces pays à ce projet? De plus, avez-vous une idée du montant que représenterait la contribution belge à ce type de programme?

04.04 Bruno Tobback, ministre: Madame Gerken, je n'ai pas les chiffres en tête mais je vous les communiquerai; en fait, il s'agit de notre contribution actuelle.

En ce qui concerne les démarches, je suppose - mais ce n'est qu'une supposition - que mon homologue français, qui a déjà pris plusieurs initiatives dans ce cadre, organisera encore une concertation des 25 avant le grand sommet du mois de septembre; toutefois, je n'ai encore reçu aucune invitation.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

05 Samengevoegde vragen en interpellatie van

- mevrouw Magda De Meyer aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "het geheime rapport van Monsanto over de genetisch gemodificeerde maïs" (nr. 7291)
- mevrouw Muriel Gerken aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de stemming over de toelating van het genetisch gemodificeerd organisme MON 863" (nr. 7413)
- mevrouw Muriel Gerken tot de minister van Leefmilieu over "het standpunt van de Belgische regering ten aanzien van de genetisch gemodificeerde organismen" (nr. 621)

05 Questions et interpellation jointes de

- Mme Magda De Meyer au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le rapport secret

04.03 Muriel Gerken (ECOLO): Daarvoor zal het akkoord van niet-Europese landen vereist zijn. Hebben de 25 lidstaten reeds stappen ondernomen teneinde de niet-lidstaten voor dit project warm te maken?

04.04 Minister Bruno Tobbac: Ik veronderstel dat mijn Franse collega vóór de grote top van september nog een overlegronde zal organiseren.

de Monsanto portant sur une variété de maïs génétiquement modifiée" (n° 7291)

- Mme Muriel Gerken au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "le vote sur l'autorisation de l'organisme génétiquement modifié MON 863" (n° 7413)

- Mme Muriel Gerken au ministre de l'Environnement sur "la position du gouvernement belge vis-à-vis des organismes génétiquement modifiés" (n° 621)

05.01 Magda De Meyer (sp.a-spirit): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, collega's, mijn vraag handelt inderdaad over het uitgelekte GGO-rapport van Monsanto. Dat is al een tijdje geleden gebeurd, maar de vraag is door omstandigheden even blijven liggen. Vandaar dat we niet zo kort op de bal spelen als normaal het geval zou moeten zijn.

Uit een uitgelekt geheim rapport van Monsanto blijkt dat de organen van ratten die genetisch gemanipuleerde maïs te eten krijgen, na een tijdje ernstige afwijkingen vertonen. Als dit een dergelijk effect heeft op ratten, moet het ongetwijfeld ook schadelijke gevolgen hebben voor de mens. Monsanto weigert tot op heden het volledige rapport vrij te geven, omdat anders volgens hen zogenaamde vertrouwelijke bedrijfsinformatie voor de concurrentie beschikbaar zou worden.

De maïs die in het geheime experiment werd gebruikt is MON 863, resistent tegen insecten. Momenteel wordt deze maïsvariëteit al geteeld en geconsumeerd in de Verenigde Staten en Canada. De goedkeuring tot teelt en consumptie in Europa wordt momenteel onderzocht. Experts signaleren dat veranderingen in het bloed kunnen wijzen op beschadiging van het immuunsysteem of op een groeiende tumor. Ze noemen de resultaten dan ook zorgbarend. Blijkbaar heeft België ondertussen ook voor het gebruik van deze maïs gestemd. In het licht van deze bevindingen passen toch ook wel enkele vragen.

Hoe zit het met de openbaarheid van dat rapport bij Monsanto? Kan hiervan inzage worden gekregen of worden opgeëist? Het lijkt mij toch dat volksgezondheid belangrijker is dan bedrijfsinformatie. Kunt u eventueel een onafhankelijke studie bestellen om de juistheid van de bevindingen van het rapport na te gaan?

In elk geval lijkt die bevinding mij belangrijk genoeg om ze te integreren in de nieuwe discussie rond de GGO's.

05.02 Muriel Gerken (ECOLO): Monsieur le président, je vais présenter ma question et mon interpellation en même temps. Il s'agit de la même problématique; il est donc inutile que je prenne deux fois la parole.

Le Conseil Environnement a eu lieu du 22 au 24 juin. J'avais déposé une proposition de résolution et j'avais demandé, en séance plénière, qu'elle soit prise d'urgence en considération, de manière à pouvoir débattre du sujet avant le Conseil Environnement. En effet, j'estime que notre mode de fonctionnement n'est pas bon. On ne prépare pas les Conseils Environnement; on ne vous permet pas de nous expliquer les dossiers et les positions de la Belgique.

Mes collègues ont refusé cette demande d'urgence. La seule solution qui se présentait à moi – elle a d'ailleurs échoué – pour pouvoir en

05.01 Magda De Meyer (sp.a-spirit): Un rapport secret de Monsanto ayant fait l'objet de fuites a révélé que les organes de rats qui se nourrissent de maïs génétiquement modifié présentent, à la longue, de sérieuses malformations. Par conséquent, ce type d'alimentation a sans doute également des effets nuisibles pour les êtres humains. Monsanto refuse de dévoiler l'intégralité du rapport pour des raisons économiques. Pour les besoins de l'expérience secrète en question, le maïs génétiquement modifié MON 863 était utilisé. Ce maïs est déjà consommé aux Etats-Unis et au Canada. L'Europe étudie actuellement la possibilité d'en autoriser la culture. Des experts signalent que le MON 863 entraîne des modifications au niveau de la composition du sang, ce qui peut être le signe d'une détérioration du système immunitaire ou de la présence d'une tumeur.

Dans l'intérêt de la santé publique, peut-on exiger de prendre connaissance du rapport Monsanto? Une étude indépendante pourrait-elle être menée pour vérifier l'exactitude des conclusions du rapport?

05.02 Muriel Gerken (ECOLO): Ik heb een interpellatieverzoek ingediend om het debat over die kwestie op gang te brengen.

Ik interpelleer u omdat ik enig defaitisme bespeur. Er is blijkbaar een tendens om geen duidelijk afwijzend standpunt in te nemen in deze dossiers, ook al worden er tegenargumenten aangevoerd, zoals bijvoorbeeld in het geval van de MON863-maïs.

Er worden inderdaad controles

discuter en commission et, éventuellement, se positionner sur l'attitude à adopter était le dépôt d'une interpellation. Nous en discutons seulement aujourd'hui, après le Conseil Environnement. C'est dommage, surtout en cette période de décalage entre les citoyens belges et les politiques européennes. J'estime qu'il est important de pouvoir discuter des dossiers préalablement aux conseils.

Pour illustrer ce décalage, complémentaiement à la question posée et aux faits relevés par Mme De Meyer, Greenpeace occupe l'entreprise Campina en démontrant que cette entreprise nourrit ses vaches avec des organismes génétiquement modifiés. Cette action est une manière d'interpeller le politique sur la position des Européens, notamment celle des citoyens belges, qui s'opposent et sont inquiets vis-à-vis des OGM.

Mon interpellation se base donc sur le constat suivant. Malgré les positions parfois intéressantes d'un certain défaitisme face à la problématique des OGM, on s'aperçoit que les experts et les représentants politiques s'abstiennent généralement au niveau européen, plutôt que d'adopter des positions claires de refus. Pourtant, de bons arguments sont mis en évidence, comme pour le MON 863. La réponse que vous m'aviez donnée en commission stipulait qu'il n'y avait pas de système de monitoring suffisamment efficace pour tracer ces organismes et les détecter. Malgré cette réponse, la position a été l'abstention!

Il est vrai que la mobilisation n'est pas suffisante pour éviter l'entrée de nouveaux OGM non autorisés en Belgique. Des contrôles sont effectués notamment via l'Agence fédérale de la sécurité alimentaire, mais ils pourraient être plus fréquents et intenses. Je reviendrai sur ce point ultérieurement.

J'ai fait un petit récapitulatif des derniers scandales impliquant les OGM. Il y a eu, tout d'abord, le scandale relatif au B176 en janvier 2004. L'OGM mis en examen dans le cadre de l'Agence fédérale de sécurité alimentaire n'était finalement pas le bon maïs. Ainsi, il a été constaté qu'une différence apparaissait entre le maïs proposé et les études qui ont été présentées. Il y a eu ensuite l'importation du maïs transgénique BT 10 sans autorisation. On ne peut exclure que ce maïs ait été présent dans les matières premières arrivées en Belgique via la filière aliments pour animaux.

J'en arrive au dossier d'autorisation du Monsanto MON 863. Des études ont été faites. Il apparaît qu'elles ont été effectuées sans véritable référence scientifique avec des rats qui présentent des problèmes. On a pris 20 ou 50 rats et l'on a procédé à des expériences tout à fait ridicules d'un point de vue scientifique. De plus, la totalité de l'étude n'a pas été présentée aux personnes qui doivent prendre une décision, notamment concernant les risques au niveau de la santé. Il a fallu l'intervention d'un tribunal qui a fait savoir que la confidentialité devait être levée. On s'est donc retrouvé devant un nouveau scandale qui touche à la fois Monsanto qui tente de cacher des informations, l'Agence européenne de sécurité alimentaire dont les experts ne diffusent pas suffisamment l'information et ne sont pas suffisamment critiques envers le genre d'études effectuées et la Commission qui veut préserver la confidentialité des données. En résumé, tout cela a conduit à avoir un OGM non autorisé et un taux

exécuté, mais er zou nog meer gecontroleerd mogen worden.

Op het lijstje van recente GGO-schandalen staan onder meer de zaak-B176 van januari 2004 en het dossier van de Bt10-maïs, waarbij in het begin van het jaar bleek dat niet uitgesloten is dat dit in Europa niet toegelaten GGO in ons land werd binnengebracht via veevoeder. Daarnaast is er dus de MON863-maïs, waarover een aantal niet echt wetenschappelijk onderbouwde studies werden verricht. Niet alleen Monsanto zelf is bij dit schandaal betrokken, maar ook de European Food Safety Authority en de Commissie kwamen in opspraak. Daarenboven worden er in België zeer veel inbreuken gepleegd op de etiketteringsvoorschriften.

Daaruit concludeer ik dat verstrengde controles noodzakelijk zijn en dat het huidige controlesysteem niet werkt.

De Europese Commissie beschikt niet over de nodige instrumenten om niet toegelaten GGO's op te sporen.

In België werden in 2004 slechts 178 stalen genomen. Gelet op het aantal inbreuken, is het verbazend dat er zo weinig analyses worden uitgevoerd. Men heeft de indruk dat de regering liever de ogen sluit voor de ijsberg van inbreuken die achter het geringe aantal controles schuilgaat.

Het FAVV hangt af van minister Demotte maar de GGO's zijn een zaak voor het departement milieu. De minister van Leefmilieu zou dus de begroting moeten verhogen.

Ik vraag mij af waarom de regering zo passief blijft terwijl zes Europese landen, tientallen Belgische gemeenten en meerdere Europese regio's zich GGO-vrij hebben verklaard.

élevé d'infractions sur l'étiquetage au niveau belge. Ainsi 17% des 178 échantillons d'aliments pour animaux analysés sur la présence d'OGM se sont révélés non conformes aux prescriptions d'étiquetage. Par ailleurs, 13% des 349 inspections de documents des aliments pour animaux en vue de vérifier les mentions d'étiquetage et les garanties de traçabilité ont également révélé des documents "non conformes".

Je conclus de tout cela que des contrôles accrus sur la présence d'OGM sont nécessaires. Ces scandales montrent que le système actuel ne fonctionne pas suffisamment.

Je ne vais pas reprendre tout ce qui s'est passé avec le BT 10 mais cela met bien en évidence que l'Union européenne ne dispose pas des outils permettant de détecter ce qui est interdit. Les outils permettent simplement de détecter ce qui est autorisé! Je relevais à ce sujet, et vous étiez d'accord avec moi, le fait que c'était un peu comme si les radars ne pouvaient détecter que les voitures qui roulent en respectant les limitations de vitesse.

Au niveau belge, seulement 178 échantillons ont été analysés en 2004 pour détecter la présence d'OGM, ce qui revient à une analyse tous les deux jours. Or, on constate que les taux d'infraction sont relativement élevés. On peut s'étonner que le nombre d'analyses reste aussi bas. D'autant que, lorsqu'on voit la quantité énorme d'aliments et de denrées importés en Belgique (12,2 millions de tonnes en 2003 selon la FAO), on a l'impression que le gouvernement préfère ne pas voir l'iceberg d'infractions caché derrière les statistiques des rares échantillons qui sont analysés.

Selon mes informations, le nombre d'analyses OGM fait l'objet d'un quota mensuel fixé par le plan de contrôle de l'AFSCA. Une augmentation du nombre d'inspections dépend donc in fine d'une décision politique. L'AFSCA est sous la tutelle du ministre de la Santé publique Rudy Demotte mais les OGM sont considérés par l'administration comme étant un problème environnemental. Il reviendrait donc au ministre de l'Environnement d'allouer des budgets au ministre de la Santé pour augmenter le quota de contrôles OGM.

Pourquoi le gouvernement belge reste-t-il aussi passif, sachant que des solutions existent dans d'autres pays? Six pays européens, des dizaines de communes belges, plusieurs régions européennes se sont déclarés "OGM-free". La Belgique pourrait donc aussi adopter une position plus forte.

Lors du Conseil européen, on a constaté qu'une majorité qualifiée était en faveur du maintien des mécanismes de sauvegarde mis en place par la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Autriche et le Luxembourg. La Belgique a voté contre la proposition de la Commission d'empêcher le maintien de ces clauses de sauvegarde. Je suis reconnaissante au gouvernement d'avoir pris cette position. Pour une fois, la Commission a été confrontée à cette réalité.

C'est vrai que mon interpellation datait d'avant le Conseil. En ce qui concerne le MON 863, j'aurais préféré que la Belgique se positionne contre, au vu des nouveaux éléments.

Voici les questions que je voulais vous poser à ce moment-là; vous

Ik dank niettemin de regering omdat ze zich tijdens de Europese Raad van ministers tegen de vrijwaringsclausule heeft verzet.

Over MON863 heeft men zich onthouden. Daarentegen zou de effectenstudieprocedure heropend worden vóór een beslissing wordt genomen. Behoort een heropening van het beslissingsproces nog tot de mogelijkheden?

Wat de traceerbaarheid en de etikettering betreft, zou u bereid zijn om het aantal FAVV-controles te verhogen?

Zal België de vrijwaringsclausule op zijn grondgebied instellen?

pourrez me remettre le compte rendu plutôt que les intentions.

Dans les démarches effectuées au niveau européen, si j'ai bien compris et je voudrais que vous me le confirmiez, il y a donc abstention sur le MON 863 et pas de majorité qualifiée pour le refuser. Par contre, la Belgique et l'Allemagne auraient demandé la réouverture de l'étude ou des rapports avant qu'une décision ne soit prise; en effet, il reviendra à la Commission de prendre sa décision.

Pensez-vous qu'il soit possible, puisque des informations ont été cachées et que cette étude n'était manifestement pas bonne, de demander une vraie réouverture et que la décision revienne éventuellement dans les rangs politiques plutôt que de passer directement devant la Commission, vu les éléments nouveaux?

Quant aux problèmes de traçabilité, de détection et de contrôle concernant l'AFSCA, seriez-vous d'accord d'augmenter le nombre de ces contrôles et d'affecter à cette institution des moyens supplémentaires suffisants afin qu'elle puisse réaliser des contrôles de manière plus efficace?

On a voté contre la clause de sauvegarde, ce qui signifie qu'on gardera ce système au niveau européen. La question qui, pour moi, s'ensuit est de savoir si la Belgique introduira, elle aussi, la clause de sauvegarde sur son territoire, ce qu'elle n'a pas fait jusqu'à présent.

Président: Mark Verhaegen.

Voorzitter: Mark Verhaegen.

05.03 **Minister Bruno Tobbac**: Mijnheer de voorzitter, collega's, ik zal eerst de vragen van mevrouw De Meyer in verband met het specifiek Monsanto-dossier beantwoorden. Daarna zal ik ingaan op de interpellatie van mevrouw Gerkens.

Wat de vraag betreft of men bij Monsanto het hele rapport kan opeisen, beklemtoon ik dat alle lidstaten en het Europees Agentschap voor de Voedselveiligheid toegang hebben tot het volledig dossier, zowel de vertrouwelijke als de niet-vertrouwelijke gegevens. Dat gebeurt via een elektronisch informatiesysteem, het EFSA-net. Bovendien kan het Europees Agentschap steeds bijkomende informatie aan de aanvrager opvragen, indien het agentschap het nodig acht om het risico van de aanvraag van GGO verder te evalueren.

Het EFSA beschikt wel over de volledige studie van Monsanto over MON 863. Dat werd bevestigd door het EFSA in zijn statement dat volgde na het verschijnen van het betrokken artikel in de Britse pers. Het EFSA stelde letterlijk, ik citeer: "the study quoted in certain press articles as a 1.139 page rapport concerns a thirteen weeks study conducted in rats with Monsanto 863 mais which was reviewed bij de GMO-panel in carrying out its risk assessment". Men heeft een positief advies uitgebracht nadat men kennis had van de informatie waarover sprake. Ik wil eveneens verwijzen naar een uitspraak van een rechtbank in Duitsland op 10 juni over het Monsanto-rapport. De rechtbank oordeelde dat Monsanto zijn studie publiek diende te maken. Indien die uitspraak bevestigd wordt, zal het Monsanto-dossier niet alleen voor de lidstaten en het agentschap, maar ook voor het publiek binnenkort toegankelijk zijn. Vanuit het oogpunt van

05.03 **Bruno Tobbac**, ministre: Tous les États membres, ainsi que l'Agence européenne de sécurité alimentaire, ont accès à l'ensemble du dossier, y compris les informations confidentielles. Cet accès s'effectue par le biais du système électronique d'information de l'EFSA (European Food Safety Authority). En outre, l'Agence européenne peut à tout moment demander des informations supplémentaires pour évaluer le risque lié à une demande d'autorisation relative à un OGM.

L'Agence européenne dispose de l'étude intégrale de Monsanto en ce qui concerne le MON 863. Après en avoir pris connaissance, elle a rendu un avis positif. En outre, un tribunal allemand a estimé que l'entreprise devait même publier l'intégralité de l'étude. Si ce jugement est exécuté, le dossier sera bientôt accessible à tous.

vrije toegang tot milieu-informatie kan ik dat alleen toejuichen.

U stelde eveneens de vraag of het nodig is een gelijkaardige onafhankelijke studie te bestellen om de juistheid van de bevindingen na te gaan. Ik zet alles nog eens op een rijtje. Het EFSA heeft zijn standpunt uitgebracht met kennis van de rattenstudie. In september 2004, toen de studie ons bekend werd, hebben we het EFSA reeds verzocht nog eens na te gaan of er gegevens waren die een nieuw licht zouden werpen op het eerdere positief advies. Het agentschap heeft hierop in oktober 2004 negatief geantwoord. Na de persartikelen waarvan sprake, werd opnieuw bevestiging gevraagd aan het EFSA of het agentschap voldoende rekening had gehouden met de gegevens van de fameuze rattenstudie. Het EFSA heeft opnieuw geantwoord dat met die studie voldoende rekening werd gehouden en de gegevens reeds bekend waren bij de oorspronkelijke evaluatie, zodat er geen reden is om van het oorspronkelijk positief advies af te wijken. België heeft een bijkomend advies aan de bioveiligheidsraad gevraagd. De bioveiligheidsraad, die het advies heeft uitbesteed aan het Wetenschappelijk Instituut voor Volksgezondheid, heeft op zijn beurt geoordeeld dat de moleculaire data voor MON 863 in orde waren.

Eerlijk gezegd, mevrouw De Meyer, ik zie niet goed in wat we nog meer kunnen doen voor die specifieke maïsvariëteit, zoals een bijkomend onderzoek vragen wanneer dat onderzoek reeds uitgevoerd is op basis van al de gegevens.

Hiermee zijn een paar misverstanden en legendes in dit dossier uit de wereld geholpen. Het is niet correct dat er plotseling geheime data zijn opgedoken in het dossier, die werden achtergehouden door deze of gene na de evaluaties.

Madame Gerkens, votre interpellation est d'ordre plus général et concerne, tout d'abord, le cadre européen pour les OGM. Un nouveau cadre législatif est entré en vigueur l'année dernière, conformément à la directive 2001/18 et aux règlements 1829/2003 et 1830/2003. Les demandes d'autorisation ont ainsi été reprises au niveau européen. C'était également l'aspiration du précédent gouvernement, qui considérait l'entrée en vigueur de ce cadre législatif comme la condition sine qua non de l'abandon de sa propre politique de moratoire.

La situation actuelle implique que tous les Etats membres, qu'ils le veuillent ou non, doivent traiter les demandes d'autorisation d'OGM et veiller à une application correcte des règles de traçabilité et d'étiquetage. Vous qualifiez cette attitude de défaitiste, mais le cadre européen, réclamé par le précédent gouvernement arc-en-ciel pour les autorisations, existe à présent. Aussi est-il de mon devoir de l'appliquer de manière critique et de tenter d'obtenir, là où cela s'impose, des compléments à ces instruments législatifs.

Pour ce qui est du traitement des dossiers d'autorisation, la Belgique a toujours adopté une attitude critique et demandé, dans cette optique, des garanties claires en vue de la traçabilité. Vous les connaissez d'ailleurs, puisque je les ai déjà énumérées à plusieurs reprises. Cependant, ces garanties s'ajoutent encore à la condition selon laquelle, tant le Conseil de biosécurité que l'autorité européenne de sécurité et des aliments doivent être d'avis que l'OGM en question

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de commander une étude indépendante supplémentaire pour vérifier l'exactitude des données. Suffisamment d'études ont été réalisées et l'Agence européenne en est intégralement tenue informée. Je nie fermement que des données confidentielles aient soudainement émergé et aient délibérément été dissimulées.

Mevrouw Gerkens, de nieuwe Europese regelgeving is vorig jaar in werking getreden. De afhandeling van de vergunningen werd door het Europese niveau overgenomen. Dat was een vraag van paarsgroen. De Europese lidstaten zijn dus – met of tegen hun zin – verplicht de aanvragen te behandelen en op de naleving van de regels inzake traceerbaarheid en etikettering toe te zien. Ik moet die regels naleven. Mijn houding getuigt dus niet van defaitisme.

België toonde zich steeds erg kritisch ten aanzien van de vergunningsaanvragen en stelde steeds hoge eisen op het stuk van de traceerbaarheid. Het gaat om een bijkomende waarborg, naast de voorwaarde dat zowel de Bioveiligheidsraad als de Europese Autoriteit voor voedselveiligheid van oordeel

ne présente aucun risque pour l'environnement et la santé.

Certes, le débat sur les OGM s'inscrit bien au-delà de l'évaluation critique des demandes d'autorisation. L'Europe a également besoin de matériel de référence des OGM non autorisés ici, mais qui pourraient être présents dans la chaîne alimentaire. Voir à ce sujet le débat sur le BT 10. J'ajouterai que la Belgique est déjà la seule partie demanderesse dans ce contexte au sein du Conseil de l'agriculture pour réclamer que l'Europe s'attèle d'urgence à cet aspect de la problématique. Donc, parler d'une attitude, d'une mentalité défaitiste ou laxiste est incorrect.

En outre, j'ai toujours stipulé clairement, entre autres au cours d'une journée d'étude que j'ai organisée sur ce thème au courant du mois de novembre dernier, que la récente législation européenne ne clôturait pas, selon moi, le débat sur les OGM. En effet, pour ce qui est de la coexistence, y compris la responsabilité, le cadre législatif fait toujours défaut. Il appartient aux Régions de combler cette lacune, mais en la matière, la Belgique a toujours été favorable à un cadre européen.

Les aspects socioéconomiques requièrent à leur tour une attention accrue dans ce débat qui jusqu'ici ne semble pas avancer à très grande vitesse.

En ce qui concerne les contrôles, j'ai déjà confirmé que le nombre de contrôles effectués en 2004 est quatre fois plus élevé qu'en 2003. Je suis disposé à discuter avec M. Demotte de la nécessité éventuelle d'un effort complémentaire. Je rappelle que M. Demotte est compétent pour l'AFSCA. Je ne tiens donc pas à me prononcer sur les besoins budgétaires de cette agence mais je ne suis évidemment pas opposé à une augmentation du nombre de contrôles.

Quant aux éléments inquiétants du Monsanto 863, j'ai déjà répondu lors de la question n° 7291 de Mme De Meyer. Selon l'Agence européenne, le MON 863 ne représente aucun risque pour la santé publique et je ne dispose d'aucune indication contraire à cette évaluation.

Lors du vote au Conseil, nous nous sommes abstenus non pas parce que nous pensions qu'il y a des risques pour la santé publique mais parce que nous estimions que le projet de décision ne présentait pas les garanties nécessaires de la participation de tous les Etats membres lors de l'évaluation des mesures de contrôle.

En ce qui concerne les clauses de sauvegarde, vous avez eu connaissance de la position belge et du résultat du vote, que j'approuve. En effet, pour la première fois, la Commission s'est vue confrontée à une majorité qualifiée des Etats membres. J'espère que cela fera réfléchir la Commission sur ses positions dans ce dossier des OGM, qui sont parfois un peu trop laxistes.

Vous demandiez également si la Belgique comptait s'opposer à toute demande de culture d'OGM. J'ai déjà précisé qu'il relevait de la compétence des Régions de parachever leur législation sur la coexistence. Cependant, si celles-ci insistent pour avoir une législation européenne, je suis disposé à appuyer cette demande avec la force dont la Belgique dispose dans ce débat.

moeten zijn dat het GGO geen enkel risico voor het milieu en de gezondheid inhoudt.

Ook ik vind dat het debat over de GGO's zich niet tot de beoordeling van de vergunningsaanvragen mag beperken. Europa heeft ook referentiemateriaal nodig betreffende GGO's die hier niet zijn toegelaten, maar wel in de voedselketen kunnen terecht komen. Binnen de Landbouwraprad is België als enige vragende partij in dat verband. Volgens mij volstaat de nieuwe Europese wetgeving niet om het debat over de GGO's af te sluiten.

De Gewesten moeten nog zorgen voor een wetgevend kader betreffende het naast elkaar bestaan van de verschillende soorten gewassen en betreffende de aansprakelijkheid. In dat verband is België voorstander van een Europese regeling.

Ook met de sociaal-economische aspecten moet rekening worden gehouden.

In 2004 werden door het FAVV vier keer zoveel controles als in 2003 uitgevoerd. Ik wil de heer Demotte voorstellen om dat aantal nog op te voeren, maar uiteindelijk is het zijn bevoegdheid.

Op de bezorgdheid over MON 863-maïs ben ik in mijn antwoord op de vraag van mevrouw De Meyer reeds ingegaan. Het Europees Agentschap oordeelt dat MON 863-maïs geen enkel gezondheidsrisico inhoudt. Mijns inziens zijn er geen aanwijzingen die op het tegenovergestelde duiden.

Wat de vergunning voor MON 863-maïs betreft, heeft België zich bij de stemming in de Milieuraad onthouden omdat het van mening was dat er onvoldoende waarborgen bestaan dat alle lidstaten aan de beoordeling van de

Etant donné que le gouvernement fédéral n'est compétent que pour le traitement des demandes d'autorisations, de nouvelles demandes d'autorisations européennes englobant la culture à des fins commerciales ne seront pas approuvées pour l'instant. La législation sur la coexistence doit d'abord voir le jour. Ce n'est que par la suite qu'on disposera de garanties suffisantes pour donner éventuellement le feu vert à des demandes d'autorisations comprenant la culture à des fins commerciales.

Par contre, cela ne veut pas dire que je me prononce contre les essais en champs en Belgique. Nous avons à cet égard un cadre législatif efficace, la directive 2001/18, mais il faut constater que ce cadre ne suffit pas encore pour autoriser la culture à l'échelle commerciale des OGM en Belgique.

controlemaatregelen zullen kunnen deelnemen.

België heeft tegen de acht beschikkingen inzake de afschaffing van de nationale vrijwaringsclausules gestemd. Ten aanzien van de vijf GGO's waarvoor vrijwaringsclausules bestaan, heeft België een negatieve stem uitgebracht en heeft het ervoor gepleit dat op Europees vlak snel een nieuwe beoordeling zou plaatsvinden. Ik hoop dat ons optreden de Commissie tot nadenken zal stemmen, vermits zij op dit punt soms laks durft te zijn.

Wat de wetgeving betreft, is het aan de Gewesten om initiatieven te nemen. Als zij een Europese regelgeving terzake wensen, zal ik hen daarin steunen. Het federale niveau is alleen voor de vergunningsaanvragen bevoegd. In afwachting van de wetgeving betreffende de coëxistentie, kan ik geen goedkeuring verlenen aan nieuwe aanvragen die ook de commerciële teelt omvatten.

Dat betekent echter niet dat ik tegen veldproeven in België ben gekant. Ter zake beschikken we met richtlijn 2001/18 over een afdoend wetgevend kader.

05.04 Muriel Gerkens (ECOLO): Monsieur le ministre, je suis quelque peu surprise. Il est vrai que l'étude de Monsanto a été communiquée à l'Agence européenne, que les experts de l'Agence ont pris position et ont conclu à l'absence de risques pour la santé. Tous ceux qui ont eu accès au dossier en arrivent aux mêmes conclusions. À la vue des dernières informations disponibles, je suis étonnée de la manière dont cette étude a été réalisée. Je trouve hasardeux de conclure, sans aller plus loin, qu'il n'y a aucun danger pour la santé. Je ne dis pas qu'il faut refaire des tas d'études mais s'il s'avère que cette étude ne repose sur aucun fondement scientifique, cela remet en cause la conclusion selon laquelle il n'existe aucun risque pour la santé. J'ai déjà du mal à accepter qu'on puisse garantir l'absence de risques pour la santé mais, ici, les éléments de cette étude que j'ai pu consulter appellent à la prudence.

05.04 Muriel Gerkens (ECOLO): De studie van Monsanto die aan het Europees Agentschap werd overgemaakt, komt tot het besluit dat er geen gezondheidsrisico's bestaan. Ik vind het nogal gewaagd om dat besluit zomaar over te nemen.

Hoe kunnen we weten dat Monsanto bij de uitvoering van die studie wetenschappelijk te werk is gegaan? Persoonlijk wil ik tot voorzichtigheid manen.

Vous ne m'avez pas répondu sur ce point qui n'était pas dans la question que j'avais déposée: les gouvernements vont-ils encore avoir l'occasion de prendre position sur le MON-863 s'il y a une nouvelle évaluation de l'étude ou des rapports, ou la balle est-elle vraiment dans le camp de la Commission?

Zullen de regeringen nog een standpunt over MON 863 kunnen innemen indien er een nieuwe evaluatie van de studie of de verslagen komt? Of ligt de bal nu

Il y a eu effectivement une levée du moratoire sous le gouvernement précédent. Il y avait dans notre chef une volonté de permettre des mesures en matière de coexistence et de responsabilités. Le niveau européen et le niveau fédéral ont refusé de prendre cela en charge, en assignant cette mission aux Régions. Pourtant, je reste convaincue qu'une prise en charge par le fédéral serait la meilleure solution.

Au sujet des garanties de traçabilité, du monitoring, nous sommes d'accord sur la nécessité d'exiger une qualité des outils mis à disposition. Avez-vous reçu les outils de détection du BT 10 promis par l'Union européenne? La dernière fois que je vous ai interrogé, ils n'étaient pas encore arrivés. Ce genre d'argument devrait permettre de voter contre, à partir du moment où nous sommes assez nombreux pour mettre la Commission européenne devant cette réalité: on ne peut pas faire tout et n'importe quoi, en se réfugiant derrière la traçabilité et l'existence d'études.

Je ne comprends pas la logique affirmant que l'abstention s'explique non pas en termes de santé – le constat révélant l'absence de risques pour la santé – mais en termes d'absence de monitoring. J'estime que cela méritait un vote contre. En ce qui concerne la santé, j'ai déjà fait part de mes doutes.

En ce qui concerne l'AFSCA, vous ne partagez pas l'analyse indiquant que le budget de l'AFSCA pour les contrôles OGM doit venir du ministère de l'Environnement?

05.05 Bruno Tobbacq, ministre: Non. D'ailleurs, jusqu'à présent, ce n'est pas non plus l'avis du ministre Demotte. Il n'y a pas de débat à ce sujet. Je ne connais pas la personne ou le responsable qui aurait pris cette position, en tout cas, ce n'est ni celle du ministre Demotte ni la mienne. Pour le reste, il s'agit d'un débat où les avis divergent.

Je réponds maintenant aux deux demandes d'informations que vous avez ajoutées.

D'une part, pour le BT 10, nous avons reçu les éléments nécessaires à la traçabilité. D'autre part, si le MON 863 revient encore sur la table du Conseil, un non sera donné à la demande d'autorisation actuelle – qui concernait les aliments pour le bétail – mais on donnera éventuellement une autorisation pour d'autres aliments. Mais il s'agira alors d'une nouvelle demande qui sera discutée au Conseil Agriculture. Concernant la procédure en cours, la décision revient à la Commission, conformément à la directive.

05.06 Muriel Gerken (ECOLO): Monsieur le président, je déposerai une motion car la lutte doit continuer. Par ailleurs, elle permettra à mes collègues d'être tenus au courant des discussions sur les OGM et ce, grâce au vote en plénière puisque nous n'avons pas pu avoir de débat relatif à la position européenne.

En principe, chaque commission devrait compter un membre eurodéputé qui fait le lien avec les discussions européennes. Cela ne se fait pas...

uitsluitend in het kamp van de Commissie?

Wat de opheffing van het moratorium en de maatregelen inzake de coëxistentie en de aansprakelijkheid betreft, stelt u dat dit tot de bevoegdheid van de Gewesten behoort, maar volgens mij is het federale niveau hiervoor beter geschikt.

Heeft de Commissie u de door de Europese Unie beloofde detectieapparatuur voor Bt 10-maïs reeds bezorgd? Zonder die instrumenten is er geen traceerbaarheid en monitoring mogelijk. Om die reden alleen al zou men moeten tegenstemmen.

05.05 Minister Bruno Tobbacq: Neen. Ik weet niet wie dat standpunt heeft ingenomen; ik ben het in ieder geval niet, noch minister Demotte.

We hebben alle elementen voor de traceerbaarheid van Bt 10-maïs ontvangen. Indien de MON 863 opnieuw op de agenda van de Raad wordt geplaatst, zal de huidige vraag die betrekking heeft op het veevoeder, naar de Commissie worden verwezen. Mocht er daarentegen een nieuwe vraag komen over de menselijke voeding, dan zullen de regeringen zich moeten uitspreken tijdens de Landbouwrapport.

05.06 Muriel Gerken (ECOLO): Ik zal een motie indienen om de strijd verder te zetten en onze collega's op de hoogte te houden. Een lid van deze commissie moet normaal de schakel vormen met het Europees Parlement.

05.07 **Colette Burgeon** (PS): Il s'agit de Mme Colinia.

05.07 **Colette Burgeon** (PS): Dat is mevrouw Colinia.

05.08 **Muriel Gerkens** (ECOLO): Elle n'a pas été remplacée.

05.08 **Muriel Gerkens** (ECOLO): Zij werd niet vervangen.

Motions

Moties

En conclusion de cette discussion les motions suivantes ont été déposées.
Tot besluit van deze bespreking werden volgende moties ingediend.

Une motion de recommandation a été déposée par Mme Muriel Gerkens et est libellée comme suit:

“La Chambre,

ayant entendu l'interpellation de Mme Muriel Gerkens

et la réponse du ministre de l'Environnement et ministre des Pensions,

demande au gouvernement

1. après avoir défendu la clause de sauvegarde nationale avec succès au Conseil européen de l'Environnement, d'instaurer cette clause de sauvegarde en Belgique (sur base de l'article 23 de la directive 2001/18). De cette manière, appliquer comme la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Autriche et le Luxembourg le principe de précaution en matière d'organismes génétiquement modifiés aussi en Belgique;
2. d'exiger que la Commission européenne consulte le Parlement européen et des experts indépendants avant de se décider sur le dossier du maïs génétiquement modifié très controversé Monsanto MON 863, actuellement sur la table de la Commission européenne;
3. de voter désormais systématiquement contre toute proposition émanant de la Commission européenne qui vise à faciliter l'entrée d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la chaîne alimentaire belge;
4. de continuer et de renforcer les contrôles par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA), afin de détecter plus rapidement l'entrée d'OGM non autorisés en Belgique;
5. de forcer un nouveau débat au niveau européen avant octobre 2006, date à laquelle il y aura révision de tous les OGM autorisés, en mettant en évidence que les méthodes de détections ne sont pas efficaces, que le nombre d'infractions est important et qu'il pourrait n'être que le sommet de l'iceberg, et que les consommateurs européens se sont majoritairement prononcés contre les OGM."

Een motie van aanbeveling werd ingediend door mevrouw Muriel Gerkens en luidt als volgt:

“De Kamer,

gehoord de interpellatie van mevrouw Muriel Gerkens

en het antwoord van de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen,

vraagt de regering

1. na de nationale vrijwaringsclausule met succes in de Europese Raad voor Leefmilieu te hebben verdedigd, in die vrijwaringsclausule in België te voorzien (op grond van de richtlijn 2001/18) en zodoende, net als Frankrijk, Duitsland, Griekenland, Oostenrijk en Luxemburg, het voorzorgsbeginsel met betrekking tot genetisch gemodificeerde organismen ook in ons land toe te passen;
2. te eisen dat de Europese Commissie het Europees Parlement en onafhankelijke deskundigen zou raadplegen alvorens over het zeer omstreden Monsanto MON 863-dossier met betrekking tot genetisch gemodificeerde maïs, dat momenteel bij de Europese Commissie ter tafel ligt, te beslissen;
3. voortaan stelselmatig tegen alle voorstellen van de Europese Commissie te stemmen die erop gericht zijn te vergemakkelijken dat genetisch gemodificeerde organismen (GGO's) in de Belgische voedselketen terechtkomen;
4. het Federaal Agentschap voor de Veiligheid van de Voedselketen (FAVV) op te dragen zijn controles verder te zetten en op te voeren, teneinde de aanwezigheid van niet-toegestane GGO's in de voedselketen sneller op te sporen;
5. een nieuw debat op Europees niveau af te dwingen vóór oktober 2006, het ogenblik waarop alle toegestane GGO's opnieuw onder de loep zullen worden genomen, daarbij onderstrepend dat de opsporingsmethodes niet doeltreffend zijn, dat heel wat overtredingen worden begaan – een aantal dat mogelijk slechts het topje van de ijsberg vormt – en dat de meeste Europese consumenten zich tegen de GGO's hebben uitgesproken."

Une motion pure et simple a été déposée par Mmes Colette Burgeon et Hilde Dierickx.

Een eenvoudige motie werd ingediend door de dames Colette Burgeon en Hilde Dierickx.

Le vote sur les motions aura lieu ultérieurement. La discussion est close.
Over de moties zal later worden gestemd. De bespreking is gesloten.

06 Question de Mme Colette Burgeon au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "l'évaluation des substances et produits biocides" (n° 7461)

06 Vraag van mevrouw Colette Burgeon aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de evaluatie van biocidestoffen en -producten" (nr. 7461)

06.01 Colette Burgeon (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, les biocides sont des substances actives ou des préparations contenant une ou plusieurs substances actives destinées à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre de toute autre manière par une action chimique ou biologique.

06.01 Colette Burgeon (PS): Er zijn zoveel verschillende biociden, gebruikswijzen en gebruikers dat het voor de burgers niet makkelijk is om door het bos de bomen nog te zien.

La distinction n'est pas toujours aisée pour le citoyen. Ainsi, certains pesticides à usage agricole sont également utilisés par les particuliers pour le traitement de leur potager ou comme herbicide. Les biocides sont aussi utilisés par des professionnels comme les agriculteurs ou des éleveurs.

De werkzame stoffen worden geclassificeerd en geëtiketteerd en voor elke stof wordt tevens een risicobeoordeling opgesteld. Zij worden tevens in een Europese positieve lijst opgenomen.

Les substances actives font l'objet d'une évaluation de leurs dangers et de leurs risques et sont classées et étiquetées. Elles sont inscrites sur une liste positive européenne.

Voor de biociden is een vergunning voor het in de handel brengen in het desbetreffende land vereist.

Quant aux produits, ils font l'objet, après évaluation de leurs dangers et de leurs risques, d'un classement, d'un étiquetage et d'une autorisation de mise sur le marché national.

Op Europees vlak regelt richtlijn 98/8/EG die aangelegenheid; zij voorziet in een herbeoordeling van de actieve stoffen die vervat zijn in de biociden na een periode van tien jaar, te rekenen vanaf maart 2004.

Au niveau européen, l'harmonisation a commencé seulement au cours des dernières années. La directive 98/8/EC du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 concernant la mise sur le marché des produits biocides est d'application depuis le 14 mai 1998. Cette directive prévoit une période de dix ans pour réévaluer toutes les substances actives présentes dans les biocides et ce, à partir de mars 2004.

Die regelgeving strekt ertoe de gebruikers en de ecosystemen te beschermen door het in de handel brengen te beperken tot de doeltreffende biociden die aanvaardbare risico's inhouden.

L'objectif de la réglementation est d'assurer un niveau de protection élevé de l'homme et des écosystèmes en limitant la mise sur le marché aux seuls produits biocides efficaces présentant des risques acceptables et en encourageant le développement et l'usage de substances actives présentant de moins en moins de risques pour l'homme et l'environnement. Les mesures visent notamment les effets à long terme: effets cancérigènes ou toxiques pour la reproduction, effets des substances toxiques, persistantes et bioaccumulables.

Heeft België de Europese verordening nr. 2032/2003 van de Commissie van 4 november 2003 al omgezet in Belgisch recht?

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes.

Wat is de inbreng van ons land in de evaluatie van de ongeveer 4.000 biociden, en welke diensten staan in voor de evaluatie?

1. La Belgique a-t-elle intégré le règlement 2032/2003 du 4 novembre 2003 (J.O.L. 307 du 24 novembre 2003) qui contient la liste exhaustive des substances actives existantes identifiées (annexe I), notifiées au moins une fois (annexe II) et identifiées sans avoir été acceptées comme notifiées (annexe III) par la Direction générale pour l'environnement de la Commission européenne?

Zijn er al resultaten bekend voor de werkzame stoffen van type 8 en van type 14, en voor de biociden

2. Environ 400 substances générant 4.000 produits doivent être évaluées avant 2009. Quelle est la part prise en charge par la Belgique? Quels sont les services chargés de procéder à ces évaluations?

3. Connaît-on déjà les premiers résultats concernant les substances classées dans les catégories 8 et 14 et les produits qui en sont issus?

4. Enfin, quand estimez-vous que la transition de la nomenclature belge vers la nomenclature européenne sera-telle terminée?

06.02 Bruno Tobbacq, ministre: Monsieur le président, madame Burgeon, la Belgique est un des pays où il existait déjà une obligation d'autorisation des biocides lors de l'entrée en vigueur de la directive 98/8/CE. Le règlement 2032/2003 de la Commission a pour conséquence que:

- les substances actives, qui ne sont pas identifiées et qui dès lors ne sont pas incluses dans l'annexe I de ce règlement, ne peuvent plus se trouver sur le marché belge dans des produits biocides à partir du 14 décembre 2003;

- les substances actives identifiées mais non notifiées par les producteurs, à savoir les substances actives reprises à l'annexe III dudit règlement ne peuvent plus se trouver sur le territoire belge dans des produits biocides pour des usages non notifiés et ce à partir du 1^{er} septembre 2006. Les autorisations existantes pour ces types d'utilisations devront donc être retirées à cette date.

Les dispositions du règlement de la Commission sont intégrées dans les dispositions transitoires prévues par l'arrêté royal du 22 mai 2003 concernant la mise sur le marché et l'usage des biocides qui transposent la "Directive Biocides" 98/8/CE.

Le règlement 2032/2003 regroupe les substances actives qui doivent être évaluées en 4 listes et mentionne pour les substances actives des deux premières listes, les Etats membres qui assureront le rôle de rapporteur. Le nombre de ces substances attribué pour un Etat membre est défini par le nombre de voix dont il dispose en Conseil des ministres. Pour la Belgique, cela se traduit par l'attribution de six substances actives de la première liste et de dix de la seconde liste. Dans notre pays, c'est le service "Maîtrise des risques" de la Direction générale Environnement qui est chargé de ces évaluations.

Les résultats de l'évaluation des risques de ces substances, à savoir les produits de protection du bois (88) et les produits rodenticides (88.14) ne sont pas encore connus à cet instant. Le processus est en cours.

Cependant, d'après les données publiées sur le site internet de la Commission européenne, il est déjà clair que les dossiers destinés à ces évaluations n'auront pas tous été transmis aux Etats membres et aux rapporteurs. Il est important de savoir que la non-introduction du dossier à l'Etat membre et rapporteur aura pour conséquence que la substance active concernée ne sera pas incluse dans l'annexe 1 ou 1a de la directive Biocide. Lorsqu'une décision aura été prise à leur sujet au niveau européen, les retraits d'autorisation de mise sur le marché devront suivre.

die deze stoffen bevatten? Wanneer zal de omzetting van de Europese regelgeving rond zijn?

06.02 Minister Bruno Tobbacq: Voor biociden gold in België al een vergunningsplicht vóór de Europese richtlijn 98/8/EG van kracht werd. Bij Verordening (EG) nr. 2032/2003 van de Commissie van 4 november 2003 wordt bepaald dat werkzame stoffen die niet in bijlage I van de verordening vermeld worden, met ingang van 14 december 2003 niet langer op de Belgische markt mogen worden gebracht. Bijlage III is de lijst van de bestaande werkzame stoffen die al zijn geïdentificeerd, maar waarvoor geen kennisgeving is aanvaard, en die per 1 september 2006 in België niet meer gebruikt mogen worden in producten wanneer er geen kennisgeving gedaan werd van het gebruik ervan.

De bepalingen van deze verordeningen werden overgenomen in het koninklijk besluit van 22 mei 2003 betreffende het op de markt brengen en het gebruik van biociden.

De te evalueren actieve stoffen werden over vier lijsten verdeeld. De verordening bepaalt welke lidstaten rapporteur zijn voor de twee eerste lijsten.

De dienst Risicobeheersing van het directoraat-generaal Leefmilieu van ons land werd belast met de evaluatie van zes actieve stoffen van de eerste lijst en tien van de tweede lijst.

We beschikken nog niet over de resultaten van de evaluatie van de

La directive Biocide prévoit la fin de la période transitoire, à savoir la fin de la période prévue pour réaliser les évaluations de risques de toutes les substances actives notifiées, en date du 14 mai 2010. Cela suppose qu'à cette date, toutes les substances actives auront dû être réévaluées au niveau européen. Les décisions prises quant à leur inclusion ou non dans l'annexe 1 ou 1a de la directive Biocide devront alors être mises en œuvre par la Belgique en fonction du calendrier de cette décision.

houtbeschermingsmiddelen van categorie 8 en van de verdelingsmiddelen voor knaagdieren van categorie 4.

Naar verluidt zou een aantal evaluatiedossiers echter niet aan de lidstaten zijn overgezonden. De stoffen waar die dossiers betrekking op hebben, zullen dus niet in de bijlagen 1 of 1a van de Europese biociderichtlijn kunnen worden opgenomen. De richtlijn bepaalt dat de overgangperiode op 14 mei 2010 afloopt.

06.03 Colette Burgeon (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse. On constate finalement qu'on n'a pas transmis l'information à tous les pays membres. Ne peut-on pas insister pour que cela se produise?

06.03 Colette Burgeon (PS): Kan men er niet voor zorgen dat de beoordelingsdossiers inderdaad aan de betrokken Staten worden overgemaakt?

06.04 Bruno Tobbacq, ministre: Il n'est pas de la responsabilité des pays évaluateurs d'insister sur le fait que le dossier soit transmis. Si le dossier n'est pas transmis, il n'y a pas d'autorisation. C'est aussi simple que cela.

06.04 Minister Bruno Tobbacq: Het is niet de taak van de beoordelende Staten op te treden terwijl geen toestemming mag gegeven worden indien het dossier niet wordt overgemaakt.

06.05 Colette Burgeon (PS): Cela peut parfois être dangereux.

06.05 Colette Burgeon (PS):

06.06 Bruno Tobbacq, ministre: Si on ne veut pas introduire le dossier ou si on n'est pas capable d'introduire un dossier complet, ce n'est pas de la responsabilité de l'Etat qui doit en faire l'évaluation.

06.06 Minister Bruno Tobbacq: De niet-indiening van een dossier behoort niet tot de verantwoordelijkheid van de Staat die met de beoordeling wordt belast.

06.07 Colette Burgeon (PS): Vous me dites que la période transitoire prendra fin le 14 juillet 2010. Si nous sommes encore là, je vous interpellerai à nouveau.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

*La discussion des questions et interpellations se termine à 12.24 heures.
De bespreking van de vragen en interpellaties eindigt om 12.24 uur.*